CIRCULATION
MOYENNE par JOUR
24,095

LA PRESSE

CIRCULATION
MOYENNE par JOUR
24,095

HUITIÈME ANNÉE—No 285 MONTREAL, LUNDI 10 OCTOBRE 1892 UN CENTIN

Conseil Législatif 1893

CEREMONIE A NOTRE-DAME

Bénédiction d'une cloche

A 3 heures, hier après-midi, Sa Grandeur Mgr Fabre a béni une cloche à l'église Notre-Dame.

On se rappelle que la cloche employée pour le service d'alarme s'est brisée il y a quelque temps et qu'on a dû l'envoyer en Angleterre où elle a été refondue. C'est cette cloche qui a été bénite hier. A cette occasion, M. le curé Sentenne a rappelé, pendant la grand'messe, certains faits historiques très intéressants. C'est le 6 juin 1683 qu'eut lieu la bénédiction de la première cloche pour l'ancienne église Notre-Dame. Cette cloche avait été donnée par M. l'abbé Pierre Chevrier, baron de Faucamp, un des membres de la compagnie de Montréal.

La cloche qui a été bénite hier a été refondu aux frais de la corporation de Montréal, et les membres du conseil ont été invités à lui servir de parrains.

Parmi ceux présents nous avons remarqué l'ex-maire Grenier et madame Grenier ; l'ex-maire Hinckson et madame Hinckson ; l'échevin Rolland et madame Rolland ; l'échevin Brunet et madame Brunet ; l'échevin Gauthier et madame Gauthier ; l'échevin Cressé et madame Cressé ; les échevins Jeannotte, Conroy, etc.

M. l'abbé Collin, supérieur du séminaire, a prononcé le sermon de circonstance.

Après le sermon, l'église fut illuminée et Sa Grandeur fit la bénédiction de la cloche. Cette cloche resonna ensuite pendant plus d'une heure, tant la foule des donateurs était considérable.

Les parrains et marraines furent invités, après la cérémonie, à un banquet au Séminaire.

Orphéon Canadien

Les élections générales de l'Orphéon Canadien ont donné le résultat suivant : Président, Théobaldo Leduc ; vice-président, Philéas Bourdon ; secrétaire, Elie Chamoux ; trésorier, M. Limoges. Comité, MM. Destroismaisons, Bacon et St-Germain. Cette société quoique jeune encore, compte déjà plusieurs membres.

Incendies

A deux heures, samedi après-midi, le feu s'est déclaré à la résidence de M. Jos. Renaud, cocher, 901 rue Cadieux, et a causé des dommages considérables. La maison a été en grande partie détruite.

—Les pompiers de la division Ouest ont été appelés samedi soir pour éteindre un feu chez MM. Boissonneault, Martel et Bastien, fabricants de portes et de cadres de chassis, coin des rues William et Ottawa. On s'est aperçu sans tarder que toute la bâtisse y passerait et les pompiers ont travaillé à protéger les maisons environnantes. Les pertes sont évaluées à environ $7,000, couvertes par les assurances.

—Dimanche matin, vers une heure, les pompiers étaient appelés chez M. R. Charbonneau, cocher, 380 rue Notre-Dame. Le feu qui s'était déclaré dans l'écurie a été promptement éteint, mais une heure après, les pompiers durent être rappelés au même endroit. Il y a peu de dommages.

Brigandage en Italie

ROME, 10—Des actes de brigandage continuent à être signés sur divers points du royaume, notamment en Sicile. A Catane, un riche propriétaire messinois, en villégiature, a reçu une lettre lui enjoignant, sous peine de mort, de faire déposer 10,000 francs dans un lieu indiqué, pendant la nuit du 24 au 25 septembre. La police, avertie, a arrêté un commis de magasin qui a avoué être l'auteur de la lettre.

Il était à Cleveland

OTTAWA 10—On se rappelle avoir vu, ces jours derniers, une dépêche portant le titre : Disparition mystérieuse. Il s'agissait d'un facteur de poste, qui était disparu soudainement sans qu'on sut ce qu'il était devenu. Or, ses parents, qui ont failli prendre le deuil, viennent de recevoir une lettre du jeune homme leur apprenant qu'il est à Cleveland, Ohio, et que sa santé est parfaite. Pas un mot sur son escapade.

Appareil à désinfecter pour la Grosse Ile

OTTAWA, 10—Le contrat pour la construction d'un appareil à désinfecter fonctionnant à la vapeur, a été accordé à MM. Carrier et Lainé, de Lévis. Cet appareil est destiné à la Grosse Ile. MM. Carrier et Lainé se sont engagés à le livrer à la clôture de la navigation. L'appareil consiste en trois cylindres en acier de 24 pieds de long et de 8 pieds de diamètre. C'est un appareil perfectionné qui répondra aux besoins d'une station de quarantaine de première classe. On dit que c'est l'intention du gouvernement d'établir des stations de quarantaine à St-Jean et à Halifax avec de semblables appareils, mais moins volumineux.

Le meurtrier Frank Wilson

TORONTO, 10—Le procès de Frank Wilson, accusé du meurtre de sa femme et de sa fille, s'instruit actuellement aux assises criminelles de Toronto. Durant toute la journée de samedi, les témoignagnes de la couronne et de l'accusé sont venus tour à tour devant un auditoire considérable. Ce procès passionne énormément les esprits. Les discours ont suivi les témoignages. Puis les jurés se sont retirés dans leur chambre. Ne pouvant s'entendre sur le verdict qu'ils avaient à rendre, et prévoyant qu'ils ne s'accorderaient pas avant plusieurs heures, ils ont demandé au juge l'autorisation d'aller passer le dimanche dans leur famille.

Il était déjà tard dans la soirée. Le juge leur a dit carrément qu'il ne leur permettait pas de laisser leur chambre avant qu'une décision unanime de leur corps ne vint rendre jugement. En conséquence, ils ont été contraints de passer toute la journée d'hier strictement enfermés, sans aucune communication extérieure et sous le plus grand secret.

Le témoignage le plus accablant contre le prisonnier fut celui du médecin qui fit l'autopsie du cadavre. Il a prouvé que les blessures qui ont causé la mort de la femme de l'inculpé ont été faites avec une rame dont ce dernier se serait servi pour la tuer. Jugement rendu aujourd'hui.

C. M. B. A.

La convention annuelle à Montréal

De grands préparatifs sont faits parmi les membres de la C. M. B. A., à l'occasion de la convention annuelle qui se tiendra à Montréal cette semaine.

Les délégués des différentes branches de cette association arriveront à Montréal, ce soir, par convoi spécial du Grand Tronc et du Pacifique et seront reçus aux diverses gares de chemins de fer par des députations des cours de Montréal.

Il n'y aura pas de démonstration publique demain matin à 8.30. Cependant les diverses cours de Montréal et de la banlieue rencontreront les délégués étrangers au Cabinet de Lecture Paroissiale, rue Notre-Dame, et à neuf heures précises une procession aura lieu.

La procession se rendra à l'église Ste-Anne, rue McCord, où une messe solennelle sera chantée.

A deux heures s'ouvrira la convention. Entre autres sujets qui seront soumis à la discussion de la convention sera la séparation des cours canadiennes de celles des Etats-Unis. Plusieurs délégués sont, parait-il, favorables à la séparation parce que, disent-ils, le chiffre de la mortalité est de beaucoup moins élevé au Canada qu'aux Etats-Unis.

Durant la convention, il y aura : Promenade en voiture au parc Mont-Royal où un lunch complimentaire sera offert ; excursion aux rapides de Lachine, banquet dans les salles du Queen's Hall, revue de la brigade du feu, démonstration au parc Sohmer et nombre d'autres amusements.

Explosion d'une bouilloire

EMBRUN, 10.—Un fatal accident est arrivé samedi dans le village d'Embrun. A l'heure où les ouvriers de la scierie de Joseph Lalonde allaient commencer le travail de l'après-midi, la bouilloire fit explosion. Tout le bâtiment disparut au même moment, ensevelissant sous ses ruines six hommes.

On réussit quelques minutes après l'accident à les retirer tous des décombres. Deux étaient morts, les quatre autres étaient dans un état pitoyable.

Les morts sont Pierre Laroche, J. B. Lazure ; les blessés sont Ant. Primeau, Ant. Grégoire, François Lalonde et X. Goyette. Les secours médicaux les plus prompts furent prodigués à tous par les docteurs Perras et McDougall. On conserve l'espoir de sauver deux, peut-être trois, de ces pauvres malheureux ; le quatrième court de grands dangers de succomber. Le village d'Embrun n'a jamais connu un deuil semblable.

La colonisation française

SAN FRANCISCO, 10 — Un projet important, ayant pour but la formation, dans le comté de Mendocino, d'une grande colonie de Français du Sud de la France. L'organisateur du projet est M. B. D. Lacazette, de San Francisco et il ne s'agirait de rien moins que de l'achat de 50 à 60 mille acres de terrain, devant être divisés en fermes d'environ 50 acres chacune.

Il est question de demander au gouvernement américain la cession de la réserve indienne de la vallée de Hoopa, dont le terrain est très convenable, où la température est saine, et avec laquelle les communications par terre et par mer avec San Francisco sont faciles actuellement et ne feront qu'augmenter par la suite.

Si, comme l'espèrent les organisateurs, une pareille entreprise étant menée à bonne fin, un millier de familles basques, une population travailleuse et intelligente, qui a déjà tant fait dans le sud de la Californie, trouveraient là des occupations que les conditions de culture dans les départements avoisinant les Pyrenées ne permettent malheureusement plus pour la France d'exercer avec profit.

Une grève en Espagne

MADRID, 10—Il y a quelque temps les ouvriers des fabriques de rubans de coton de Manresa se mettaient en grève. L'attention publique ne s'était pas portée sur cet incident parce que la grève était très pacifique. Mais, ces jours passés, elle a subitement changé de caractère. Des fabricants ont reçu des lettres anonymes renfermant des menaces qui devaient être réalisées dans les 24 heures, si la question qui motivait la grève n'était pas résolue. La police fit arrêter quelques ouvriers à titre de mesure préventive.

Il y a deux jours, deux frères, qui sont fabricants, furent, en entrant chez eux, attaqués par des ouvriers qui blessèrent l'un d'eux assez grièvement. Il y eu à la suite de cet incident de nouvelles arrestations. Presque en même temps que l'agression était opérée, d'autres ouvriers mettaient le feu à une fabrique de rubans ; heureusement, grâce à de prompts secours, on parvint à éteindre rapidement l'incendie. L'autorité a fait fermer les locaux de la Société des rubaniers de coton ; les papiers ont été saisis et remis à la justice."

—Nous avons l'honneur d'informer le public en général, que nous venons de former une société sous les noms et raison de " Foisy et Paquette ", et que nous avons l'intention de manufacturer les portes, chassis, moulures, découpage, tournage, etc., enfin ouvrage de menuiserie de tous genres.

Nous invitons cordialement tous les entrepreneurs-menuisiers à venir visiter notre manufacture, nous sommes certains d'avance que vous trouverez une différence dans nos prix qui sont les plus bas.

Nous prendrons tous les moyens possibles pour satisfaire le public avec promptitude et exactitude.

Veuillez donc s'il vous plait nous rendre une visite.

Nous n'avons pas besoin de vous mentionner les capacités de M. Paquette qui est depuis longtemps dans cette ligne et pourra tout aussi bien que quiconque vous donner satisfaction.

Vos très humbles serviteurs,

FOISY ET PAQUETTE,
10,15 No 214 avenue Papineau.

Véritables cigares de la Havane

" La Cadena " et " La Flora." Insistez pour avoir ces marques. 275-1ms-jno

—Les dernières nouveautés en étoffes à robes d'automne et d'hiver sont vendues à des prix très modérés à la Ville de Montréal, coin St-Laurent et Ste-Catherine. 275—12

Les bandits américains

COFFEYVILLE, 10—L'émotion causée par la tragédie de mercredi dernier au cours de laquelle cinq des bandits et quatre citoyens ont perdu la vie est loin d'être calmée. Des centaines de visiteurs arrivent par tous les trains pour aller voir le lieu de la lutte.

Ce matin lorsque la nouvelle se répandit que le shérif se disposait à emmener le bandit Dalton à Indépendance, on craignit pendant quelque temps que des troubles ne survinssent. Les citoyens font bonne garde autour de la maison où est détenu le prisonnier.

Une dépêche de Wichita, Kansas, annonce que le bandit qui a échappé à la poursuite des citoyens de Coffeyville est dans cette ville. Il demeurait lei depuis environ neuf mois. Une autre dépêche de Coffeyville dit que le bandit échappé est inconnu.

La C. M. B. A. (Branche 87)

(Association Catholique de Secours Mutuels)

Réunion du conseil suprême et grande fête au Parc Sohmer, jeudi, le 13 octobre, après-midi et soir. Réception des délégués américains et canadiens. Attractions extraordinaires pour l'occasion. Décoration, illumination, etc.

Parmi les délégués qui seront présents à cette fête, nous remarquons : l'honorable Chs B. *Rouleau*, juge de la cour supérieure, Calgary, T.N.O. ; MM. P. A. *Landry*, juge de la cour de circuit, Dorchester, N. B. ; G. E. Rioux, magistrat du district de Sherbrooke, P. Q. ; M. F. Kackett, M. P. P., Stanstead, P. Q. ; O. H. Fraser, président du grand conseil du Canada, Brockville, Ont. ; J. L. Carlton, représentant du Canada à la convention suprême, St-Jean, N. B., etc, etc. 284—2

—Vente spéciale de chaussures pour dames, jeunes filles et enfants, à la Ville de Montréal, coin St-Laurent et Ste-Catherine. 275—12

Nouvelle maison de fourrures

De première classe ouverte au No 1939 rue Notre-Dame, entre la rue McGill et le carré Chaboillez, par la grande maison Chs. Desjardins et Cie. 6 7 10 11

Comté d'Hochelaga

Tous les électeurs du comté d'Hochelaga, favorables au parti conservateur à Ottawa, sont invités à une assemblée générale qui aura lieu mardi le 11 courant à 1½ heure p. m., à la salle du Marché du quartier Saint-Jean-Baptiste, Montréal, pour nommer des délégués qui devront faire le choix d'un candidat à l'élection d'un député fédéral en remplacement de Alph. Desjardins, nommé sénateur.

Que tous soient présents. 283-3

—Le choix de manteaux et de fourrures pour dames, jeunes filles et enfants, est vraiment splendide, et les prix sont les plus bas à la Ville de Montréal, coin St-Laurent et Ste-Catherine. 275—12

Drs Mathieu et Bernier

Chirurgiens-dentistes, 112 Champ de Mars—Extraction des dents par le gaz et par l'électricité. Les dentiers sont préparés d'après les procédés les plus modernes. 146—jno

—Les préparations qui contiennent de l'opium et de la morphine calment, il est vrai, la toux des consomptifs et des asthmatiques, mais favorisent l'accumulation des glaires et autres sécrétions dans les poumons. *Le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette* ne contient ni opium ni morphine et doit toujours leur être préféré. (28)

AVERTISSEMENT. — Demandez à votre pharmacien la **Gomme de Gibbons** pour guerir le mal de dents. Ne prenez pas de substitut.

F. E. VILLENEUVE, L.L.B. Avocat
BUREAU DU COMTÉ D'HOCHELAGA
71A rue St Jacques......Bell Téléphone 9125
MONTREAL. 166—jno

SOIXANTE-ET-DIX ANS
Le remede du vieux **Dr GORDON** pour les hommes

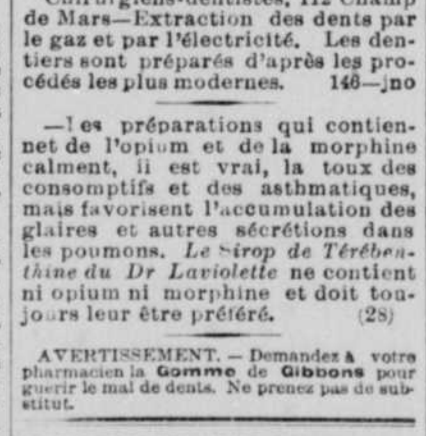

Le seul remède au monde qui donnera les résultats magiques suivants et qui ne manque jamais de les donner.

IL EST INFAILLIBLE

Il guérit l'impuissance, la débilité nerveuse, les pertes nocturnes, les maladies causées par les abus, surcroit de travail, indiscrétion, usage du tabac, de l'opium ou de stimulants, le manque d'énergie, maux de tête et insomnie.

Vous gagnez 10 à 30 lbs en trois mois. Prix $1, six paquets $5. Envoyes par la poste en recevant le montant. Ecrivez pour avoir des circulaires.

En vente par B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, J. T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury, et L. A. Bernard, 1882 rue Ste Catherine, Montréal.

QUEEN MEDECINE Co'y
MONTREAL
(1) 1 m v—h

VIN DE
QUININE - ORANGE
DE MEAGHER

Un tonic infaillible pour Indigestion, Dyspepsie, Perte de l'Appetit, Malaises, Langueur, Débilité Générale, Lassitudes du Printemps, Digestion Lente, Névralgie, Rhumes, Fievres et Fievres Intermittentes, Malaria, etc., etc. 133—jno

Vraiment, ce que nous venons de voir tient de la magie ; une de nos connaissances, homme jeune encore, qui avait les cheveux gris, nous assure qu'il ne s'est pas servi de teinture et qu'aujourd'hui ses cheveux ont repris leur couleur naturelle et leur lustre. Il dit s'être servi d'un article de toilette d'un parfum très agréable, connu sous le nom de

RENOVATEUR PARISIEN DE
LUBY
Chez tous les Chimistes, 50cts 254—jno

Les Marques de Cigares
Reconnues comme
ETANT LES MEILLEURES

"MUNGO"
"KICKER"
"CABLE"

Ces marques sont universellement reconnues comme étant supérieures à toutes les autres sur le marché. Vous pouvez toujours y ajouter foi, le fait est amplement démontré par les millions qui sont vendus chaque année et les demandes qui augmentent malgré la concurrence acharnée d'au delà de cent vingt-cinq fabriques. Ce fait contient des volumes. Nous ne sommes pas des fabricants de cigares à bon marché.

S. DAVIS & FILS
MONTREAL
Les plus grands fabricants des meilleurs cigares au Canada
275—1ms ino

D'ici au 1er de Décembre
Thos. F. G. Foisy
vendra un piano de première classe, garanti pour dix ans, pour la moitié du prix d'un piano des Etats-Unis.
Thos F. G. Foisy a obtenu les premiers diplômes à la dernière exposition de Montréal.
Si le piano n'est pas tel que représenté, l'acheteur a le droit de le changer jusqu'à ce qu'il soit satisfait.
Agents d'expérience demandés pour représenter la maison Foisy.
Venez voir cette grande fabrique avant d'acheter ailleurs.
Téléphone Bell, privé 1700
Bureau et manufacture 7227

Thos. F. G. Foisy
MANUFACTURIER DE
PIANOS
214 Avenue Papineau
1s—ino

Articles pour Gaz !
Notre grand assortiment ordinaire de
Gazeliers en Verre Coupé
A tous prix, de 2 à 16 lumières
Support en Verre Coupé et Lampe de passage à l'avenant
UN LOT A TRES BON MARCHE DE
LANTERNES de PASSAGES
Support en Cuivre Poli, avec Verre de Couleur
ABAT-JOUR POUR GAZ !
Dans les derniers goûts la plus grande variété de la ville et les plus bas prix.
R. SHARPLEY & FILS
225 rue St Jacques 283-3

CHAUSSURES
BONNES ET A BON MARCHÉ
— AU —
No30 CARRE CHABOILLEZ
J. CHURCH
278—13

DIVERS

DES JEUNES MESSIEURS trouveront une bonne pension au No 44 rue Saint Christophe. 284—2

NOUS RECEVONS mensuellement des livres contenant toutes les dernières modes et patrons populaires découpés chez Jas. McAran, libraire, 2090 rue Notre-Dame, Montreal. 264—jno

PERDU, un chien (Irish Setter), poil rouge, le nom du propriétaire est sur le collier, L. G. Poulin, le numéro de sa médaille est 1139. Récompense à celui qui le ramènera au No 20 Montana. Celui qui sera trouvé en possession du chien après cet avis sera poursuivi suivant la loi. 284—3

UNE belle maison à vendre de 17 appartements, divisée en 3 logements, bains et w.c. dans la maison. Loyer $300 par année. Prix $3000, $800 comptant et balance à 6 pour cent. Nos 384 et 386. S'adresser à H. Lalonde, No 42 rue Barré. 283—6

ALFRED BENN
vend le Coffre-Fort le mieux confectionné dans le monde entier, le GOLDIE & MCCULLOCH. Il vous fera un coffre-fort d'une grandeur quelconque et de n'importe quel patron aux prix les plus bas. **298 rue St Jacques.** 233—jno

Z. PILON & CIE
Marchands de chaussures
1362—RUE NOTRE-DAME—1362
Coin de la rue Woodyard, Montréal. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix. 147—ino

P. DESLAURIERS
Agent d'immeubles, agent général et Collecteur. Conditions faciles.
No 7 Place d'Armes, Montréal
266—1a

50c Les Pilules d'Acier PENNYROYAL DE DAVIS Pour les femmes, guérissent rapidement toutes les irrégularités. Vendues par tous les chimistes. 50c la boite. 247 50c

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE 4 bons mouleurs pour les fournaises à eau chaude. E. A. Manny & Cie, [illegible] rue Craig. 284—3

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de 4 grandes personnes au No 387 rue St Denis. 284—3

ON DEMANDE un homme capable de labourer. S'adresser Jean-Marie Beyris, Côte-des-Neiges, près de la chapelle. 284—2

ON DEMANDE une servante générale, bons gages pour une fille capable. Se présenter au No 30 rue Berri. 284—2

ON DEMANDE une bonne cuisinière française chez Mme Joseph, 858 rue Dorchester. 284—3

ON DEMANDE une servante générale 1398 rue St Denis. 284—3

ON DEMANDE une servante générale, 316 St Laurent. 284—3

ON DEMANDE un homme connaissant les chevaux. S'adresser 226 Roy. 284—3

ON DEMANDE une bonne cuisinière, pas de lavage et pas d'enfants. 26 Berri. 284—2

ON A BESOIN d'une bonne cuisinière. S'adresser au No 109 rue Drummond. 283—3

ON DEMANDE une servante au No 1294 rue St Denis. 283—3

ON DEMANDE une fille de table. 88 St Laurent. 283—3

ON DEMANDE un forgeron veiturier. No 112 rue Montcalm. 283—3

ON DEMANDE une couturière, No 136 rue Metcalfe. 283—3

ON DEMANDE des garçons messagers pour un magasin de marchandises sèches. Se présenter au No 2217 rue Ste Catherine. 283—4

ON A BESOIN d'un assistant teneur de livres sachant les deux langues, connaissant la sténographie et le clavigraphe (type-writer). S'adresser à Thos. F. G. Foisy, fabricant de pianos, 214 avenue Papineau. 283—jno

ON TROUVERA une bonne laveuse, 45 Wolfe. 283—3

ON DEMANDE un bon meunier sachant carder pour un moulin de campagne. 1616 Notre-Dame. 283—3

ON DEMANDE une servante générale et une bonne d'enfants au No 287 St Hubert. 283—jno

ON DEMANDE une servante générale, 101 St Denis. 282—ino

ON DEMANDE une servante au No 41 rue Amherst. 281—jno

ON DEMANDE une bonne cuisinière au No 12 rue Albina. 262—jno

ON DEMANDE des personnes pour vendre à commission le nouveau crayon-effaçoir chimique breveté, la plus grande nouveauté qui ait jamais été offerte sur le marché, il efface complètement l'encre en deux secondes sans endommager le papier ; 200 à 500 pour cent de profit ; le montant des ventes d'un agent en six jours a été de $620, celui d'un autre en deux heures a été de $22. Nous avons besoin d'un agent énergique général pour chaque état et territoire. Pour conditions et détails adressez The Monroe Eraser Manufacturing Co, La Crosse, Wis. 205—jno

ON DEMANDE de bons agents actifs pour vendre les articles de ménage les plus utiles qui soient sur le marché. S'adresser chambre 3, No 242 rue St Jacques. 216—ino

ON DMANDE de bonnes finisseuses dans le scalette chez Chas. Desjardins & Cie 1537 Ste Catherine. 282—4

GARÇON de cuisine demandé au No 64 St Gabriel. 283—3

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE—Pour tout le monde. Bois pour allumer le poêle $2, bois franc $2.50, billots $1.50 le voyage. Tout sécher au séchoir. Le bois le meilleur et le meilleur marché jamais offert. J. C. MacDiarmid et Cie, coin des rues St Jacques et Guy. Telephone 8110. 145—jno

A LOUER—La moitié d'un étage situé au dessus des bureaux de LA PRESSE, bien éclairé, chauffé à la vapeur, pouvant servir comme bureau ou salle d'échantillon, s'adresser à T. Berthiaume, bureau de LA PRESSE, 71 rue St Jacques. 204—jno

A VENDRE — Buggies couverts, Québec buggies, Concordes buggies, express de toutes grandeurs et réparations de tous genres. O. Lafond, 222 et 226 rue Cadieux. Aussi buggies de seconde main à vendre. 223—6m

A VENDRE, hôtels, restaurants, magasins de fruits et confiseries et autres sortes d'affaire. B. Harris, 1388 Ste Catherine, près de la rue St Urbain. A louer dans différentes parties de la ville : maisons meublées ou non meublées, logements, chambres. 61 jno

A LOUER—Haut de maison, 8 chambres, $12 par mois, 216 rue Drolet. Pas de taxes. S'adresser sur les lieux. 134—jno

A LOUER une grande chambre meublée au No 1784 rue Ste Catherine. 258 jno

A VENDRE—Hôtels, bars, restaurants, épiceries, magasins de fruits et cigares, toujours en main. Toutes personne désirant s'établir, présentez-vous au bureau de E. Robert, agent, 25 rue St Jacques, et vous aurez entière satisfaction. Je ne charge aucune commission. 269—jno

ACHETEURS, ATTENTION — Voulez-vous épargner de mettre un gros montant pour acheter : hôtel, bar, restaurant, etc. J. Castelli, 1572 rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice, s'occupe spécialement de cette ligne. Une visite vous en jugerez. Aucun déboursé pour mon trouble. 230—jno

A LOUER, No 82 rue St Hubert, 3 étages ; chauffage à l'eau chaude à la charge du propriétaire ; améliorations modernes. Loyer réduit si occupation immédiate. 28 sep —1m

A LOUER—Grands et petits logements au No 56 rue Fortier. 281—6

A VENDRE, une épicerie à conditions faciles, bien située. S'adresser 517 St Laurent. 282—4

A LOUER, grande chambre non garnie. 221 Ste Elizabeth. 283—3

A VENDRE—Magnifique chienne levrier, sous deux ans. S'adresser au No 139 St Laurent. 293—6

A VENDRE, une boutique de barbier de première classe à conditions faciles. S'adresser 66 avenue Papineau. 284—3

A VENDRE, un jeune chien noir et blanc (setter) la meilleure race du Canada et des Etats-Unis. Il fera un bon chien de chasse. Se presenter au No 354 rue St Jacques. 284—3

A LOUER—Trois belles chambres dans une famille privée. S'adresser au No 344 rue St Denis. 284—2

A VENDRE—Essayez le bois sec à allumer de Henderson $2, et les *croutes sèches* $1.50 ; (pour poêles) livrés promptement ; ce qu'il y a de mieux pour l'été. Telephone Bell 8211. Henderson Frères, 344 rue William. 283—jno

CHAMBRES et pension, 57 St Denis. 282—12

CHAMBRE et PENSION, 366 Dorchester. 279—6

J'AI 400 acheteurs pour petites maisons. J. A. Chariand, 70 rue St Jacques. 149—jno

MAGNIFIQUE chambre à louer 558 Craig. 284—3

MAISONS CHAUFFEES A LOUER, No 30 et 32 rue Cherrier ; chauffage à l'eau chaude par le propriétaire ; bain, eau chaude et froide ; w.c., caves à laver ; lumière électrique et au gaz. E. L. de Bellefeuille, No 30 rue St Jacques. 17a—2 m

La Compagnie d'Assurance Mutuelle
Contre le feu de la Cité de Montréal

Avis est par le present donné que l'assemblée générale annuelle des membres de cette compagnie aura lieu à son bureau No 9 Cote St Lambert, en cette cité, lundi, le dixième jour d'octobre prochain à trois heures de l'après-midi, pour recevoir le rapport du bureau de direction et procéder à l'élection des nouveaux directeurs.

Par ordre, etc.,

J. B. LAFLEUR,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 28 septembre 1892. 276—10

MONEY TO LEND

Nous avons des montants considérables à prêter sur bâtisses en voie de construction.

A. G. ROSS & CO,
Standard Building.
267—jno

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement à
LOUIS ALLARD
173—jno 383 rue St Denis, Montréal.

ARGENT A PRETER
A 5 et 6 pour cent.
Billets escomptés, créances achetées et vendues, propriétés à vendre, chez MARC TRUDEL, 74 rue St Jacques. 13—jno

ARGENT A PRETER
Creances achetées à 5 et 6 pour cent
L. BELANGER
NOTAIRE
59 RUE SAINT-JACQUES
ET
116—RUE VISITATION—116

ARGENT A PRETER
A n'importe quel montant à 5 et 6 pour cent Creances achetées.
H. SCHETAGNE, Notaire,
Bureau, 62 rue St Jacques, Montréal
801—jno Residence : Lachine

ARGENT A PRETER
sur première hypothèque à la ville et à la campagne aux plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à
L. A. CADIEUX,
No 26 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina.
119—jno

Argent ! Argent ! Argent ! à prêter
à 5, 6 et 7 % sur hypothèque.
Les personnes désirant placer leurs épargnes à 7 et 8 % pourront s'adresser à nos bureaux. Il ne leur en coûtera pas un sou pour prêter sur 1ère hypothèque.
Amédée Bouchard, L.L.B., notaire,
217—jno 25 St Jacques.

AH! DE LORIMIER
Articles de toilette pour messieurs. Chemises faites à ordre. 1700 Notre-Dame. 222—1a

J. V. THEORET
Agent special d'assurance, sur feu, vie et accident, d'immeubles, prêts et collections. Bureau de placement. Bell Tel. 8371
3124 Rue Notre-Dame
Résidence : 349 rue Delisle, Ste Cunégonde. 171—jno

Philippe E. Lamalice
Agent général évaluateur, Achat, vente et échange d'immeubles, Prêts d'argent sur immeubles, etc.
No 7 Place D'Armes, Montréal
Batisse de la Banque J.-Cartier
Chambre No 4. 148—jno

LETOURNEUX FILS & CIE
(LIMITÉ)
MARCHANDS-FERRONNIERS
259 à 265 Rue Saint-Paul
MONTREAL 111-jno

H. A. MILLER
Peintre de maisons, d'enseignes et de rideaux, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc.
1996 RUE STE-CATHERINE
211

J. E. LAURENT
Architecte et Mesureur
16 RUE ST-JACQUES
CHAMBRE No 3
25—ino

LE DOCTEUR P. PHILIPPE
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris. Lauréat de la Faculté de Paris.—Médecine et Chirurgie générale. *Spécialité : Opérations chirurgicales, Maladies des femmes.*
86 RUE BERRI, MONTREAL.
Heures de consultations : 8-10 a.m., 2-4 p.m. 8-9 p.m. Téléphone Bell 6659. 182—jno

DOCTEUR LAVIOLETTE
Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et médecin au Dispensaire des maladies du Nez et de la Gorge, de l'Hopital Notre-Dame. Maladies du **Nez**, de la **Gorge**, des **Oreilles** et des **Poumons.**
142 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.
Heures de consultation : 9 à 11 a.m., 1 à 3 et 7 à 8 p.m. Tel. Bell 6859. 111—jno

DOCTEUR H. J. BRODEUR
de la société de Dermatologie de Paris—*Spécialité* : **Peau, Cuir Chevelu**, Organes **Genito Urinaires, Estomac** et **Intestins.**
121 rue St Denis, Montréal
Consultations, 8 à 10 a.m., 2 à 4½ p.m., 7 à 8½ p.m. 257—jno

Dr G. B. FARIBAULT
Médecin et Chirurgien
62—RUE SAINT DENIS—30
Ancien Médecin Interne de l'Hotel-Dieu—Ancien élève des Hôpitaux et de la Faculté de Médecine de Paris. — Médecin de l'Hotel-Dieu. Telephone Bell No 7371. Heures de consultation : 9 à 11 hrs a. m., 2 à 4 p. m., 7 à 8 p. m. 85—jno

Dr J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN DENTISTE
9 RUE ST-LAURENT, MONTREAL
Extraction de dents sans douleur par l'électricite et par anesthésie locale. Dentiers faits d'apres les procedes les plus nouveaux. Telephone Bell 2818. 98—jno

DOCTEUR CHARTRAND, chirurgien, membre de la Société de Physique et Chimie de Paris, professeur à l'Université Laval, médecin de l'Hôtel-Dieu, de retour d'Europe a transporte son bureau du No 1109 rue St Laurent au No 648 rue St Denis. Heures de consultation : de 8 hrs à 9.30 hrs a.m., 2 hrs à 4 hrs et 6 hrs à 8 hrs p.m. Telephone Bell 6812. 143—jno

DOCTEUR C. ETHIER
269—RUE ST-HUBERT—269
Bell Telephone 6387. MONTREAL.
Spécialité—Rhumatisme, Dyspepsie, Maladies des femmes et des enfants. 154—jno

Le Docteur O.F. MERCIER
Ancien élève des hôpitaux Et de la Faculté de Médecine de Paris. Membre de la société anatomique de Paris. Médecin et chirurgien. Specialité : chirurgie générale.
144 RUE ST DENIS
Heures de consultation : de 2 à 4 hrs, de 6 à 8 hrs. Téléphone Bell 6345. 201—jno

Dr A. LAFRESNIERE
Gradué de l'Ecole Victoria. Médecine et chirurgie en générale.
42—RUE VISITATION—42
Consultat : 9 à 11 a.m., 4 à 6 p.m. Prescriptions remplies à son bureau. Service de nuit à toutes heures. 283—jno

J. LESPERANCE
Gradué de l'Ecole Victoria (Montréal)
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
Professeur agrégé à la Faculté Laval de Montréal.—Médecin de l'Hotel-Dieu.
77 RUE SAINT-DENIS.
Heures de consultation : de 10½ à 11½ a.m., de 2½ à 4½ p.m., de 7 à 8 p.m.—Telephone Bell 7358. 70—jno

V. ROY & Z. L. GAUTHIER
Architectes et Evaluateurs, ont transporte leurs bureaux au
No 180 Rue Saint-Jacques
Edifice de la Banque d'Epargne.
M. VICTOR ROY, M. L. Z. GAUTHIER,
Elèv. 4e plancher. Chambre 3 et 4.
119—jno

CHAPLEAU, BISAILLON, BROSSEAU & LAJOIE
AVOCATS
11 & 17 Cote de la Place d'Armes
Hon. J. A. CHAPLEAU, C.R.M.P.
F. J. BISAILLON, C.R.
T. BROSSEAU, L.L.B. H. G. LAJOIE, B.A.L.L.L.
153—1a

JEANNOTTE & MARTINEAU
Avocats, No 15 Côte Saint-Lambert, coin de la rue Saint-Jacques
H. Jeannotte Victor Martineau
Téléphone 1504 229-jno

FEUILLETON DE *LA PRESSE*

LA FEE PRINTEMPS

(90)

EPILOGUE

Suite

Il y aurait un dernier craquement de tout cet édifice si triomphalement élevé par le maître, et l'édifice s'écroulerait amassant des ruines ensanglantées.

Et alors seulement Laurent reviendrait à son cœur, à la douce Fée Printemps qui avait avec tant de vaillance fait le sacrifice de son amour, de ses rêves, de ses droits, pour l'honneur et la fortune d'une famille qui l'avait repoussée de son sein.

Avec quelle joie il retournerait à elle !

C'est d'elle seule qu'il obtiendrait un peu de bonheur, par elle seule que s'effacerait le pénible souvenir de Jenny.

Du reste, en ces jours-là, il y eut une espérance au triste logis de Nogent ; ce fut comme un rayon de soleil, qui traversa des nuages amoncelés et les dispersa, victorieux.

Deux bonnes nouvelles arrivèrent là dans la même journée.

Nous avons fait allusion au commencement de ce récit aux projets de mariage qui existaient entre Gilberte et un jeune avocat du barreau parisien, nommé Renaud.

C'est ce projet de mariage, on se le rappelle, qui, en faisant prévoir le départ de Gilberte, avait amené Marie-Rose à Nogent pour la remplacer auprès de l'aveugle.

Après le scandale du cercle, les parents de Renaud avaient mis quelque opposition à ce mariage.

Cela était resté à l'état de projet.

Ils venaient de donner leur consentement. En outre, comme Renaud était riche, d'un héritage inespéré, et comme il savait les embarras financiers de Michel, embarras immérités, il lui avait promis son aide.

Ce n'était pas tout.

Urbain Vernier, le banquier, chez lequel s'étaient retrouvés les faux signés par Romain Goux du nom du marquis de Soulaimes, venait d'écrire à Michel qu'il était en mesure de lui avancer une somme importante.

Ce service, il n'aurait pu le lui rendre jusqu'alors, car Vernier avait été lui-même fort maltraité dans une malheureuse affaire de Bourse.

De meilleurs temps étaient revenus pour le banquier.

Et il faisait ses offres de service à son ami.

L'avenir paraissait donc moins sombre dans la maison de Nogent, et la sécurité renaissait.

Michel s'en ouvrit à Laurent.

—Maintenant, dit-il, le sacrifice de ta liberté serait inutile. Ton mariage avec Jenny peut être rompu.

Mais Laurent secoua la tête.

—Je ne puis être dégagé de ma parole que par Jenny.

Avenue de Friedland, la situation était tragique entre le père et la fille.

Lorsque Jenny revint à la connaissance, il y eut comme un vide en son cerveau. Elle ne se rappelait rien. Qu'est-ce qui s'était passé ? Pourquoi était-elle en son lit si faible qu'elle pouvait à peine bouger la tête et lever les bras ? Comment était-elle tombée si brusquement malade ?

La mémoire revint peu à peu.

Toute sa vie, de ces derniers temps, jour par jour, reparaissait devant elle, depuis la première rencontre du comte de Soulaimes jusqu'au matin de son mariage.

Comme elle avait été heureuse, en ces derniers jours !

Mais elle n'était donc pas mariée ?

Cependant elle se rappelait le contrat et la petite fête intime qui l'avait suivi...... Elle se rappelait la scène pendant laquelle elle avait si gentiment voulu forcer l'aveu de Laurent, où elle avait offert son front et ses lèvres au baiser et où Laurent n'avait point paru comprendre.

Et quelques jours s'étaient passés entre ce soir-là et le mariage, jours d'enchantement tout à la fois et de vague épouvante, car elle tremblait lorsqu'elle pensait aux mystérieuses menaces de Romain Goux.

Oui, les souvenir se précisaient, se pressaient.

Elle se ressaisissait entièrement.

Le matin du jour où elle devait enfin donner sa vie, sa jeunesse, son joli corps et son âme si tendre à Laurent, ce matin-là, les frayeurs que lui faisait éprouver le retour de Romain avaient disparu, sous l'assurance donnée par son père qu'elle ne le reverrait pas......

—Ah ! comme elle s'était levée heureuse !

Vite, elle avait couru à sa robe qu'elle allait revêtir tout à l'heure, à sa parure de fleurs.

Elle avait couru revoir encore les riches cadeaux, étalés au salon que les membres de la colonie américaine, amis de son père, lui avait donnés à l'occasion de son mariage.

Puis elle était rentrée.

Elle avait fait venir Laurent.

Et elle l'avait entendu, cet aveu tant souhaité.

Il avait dit les paroles d'amour si ardemment désirées.

Puis elle était restée seule.

Et un homme s'était présenté tout à coup.

Qui donc ?

Et dans son lit, le sourcil froncé, elle faisait un dernier et suprême effort de sa mémoire.

Romain Goux !

Elle se rappelait tout. Le drame était vivant devant elle.

Bertignolles, silencieux, angoissé essayait de lire sur le visage de sa fille.

Sa fortune tout entière, ses millions, il eût tout donné pour enlever de la mémoire de sa fille, une heure, l'heure fatale et sinistre où il avait tué Romain Goux !...

Elle avait fermé les yeux pour mieux se souvenir.

Et tout à coup elle les rouvrit.

Elle regarda son père avec une inexprimable horreur.

—Mon père ! mon père ! murmura-t-elle à demi-voix.

Il crut qu'elle avait besoin de lui.

Il se rapprocha, tremblant, secoué de frissons.

—Que veux-tu, mon enfant, ma fille chérie ?

Mais elle avait refermé les yeux.

Elle ne voulait plus voir.

Ah ! comme elle aurait désiré ne point se souvenir !

Alors, il crut qu'elle l'avait appelé en rêvant.

Il ne la troubla point et il alla reprendre place dans son fauteuil, là où il venait de passer de si longues heures et si douloureuses !

Mais elle était bien réveillée, hélas ! et elle songeait.

Romain avait accusé son père.

Ainsi, Laurent ne l'aimait pas, ne l'aimait pas, ne l'avait point aimée.

Ce mariage avait été astucieusement conduit par Bertignolles et rendu nécessaire par ses intrigues.

Ainsi, le père n'avait pas reculé devant un crime : ce vol de la caisse destiné à hâter une banqueroute.

Et le vol ayant amené un meurtre, son père devenait complice du meurtre !......

Romain avait raconté tout cela.

Et parce qu'elle ne voulait point croire à tant d'horreurs, parce qu'elle se récriait, Romain Goux s'était offert en victime, sa mort était la preuve sanglante qu'il avait dit la vérité.

Elle se souleva péniblement sur son lit :

—Père ! dit-elle, haletante.

Elle a à peine la force de parler.

Il accourut.

—Mon enfant ?

—Que s'est-il passé, l'autre jour ?

—Hélas ! un grand malheur, mon enfant. Tu as sonné, j'étais dans ma chambre, en train de m'habiller, pour ton mariage ; je suis descendu bien vite, je suis entré chez toi... et j'ai trouvé cet homme...... Déjà tu t'étais plainte de lui...... Tu m'avais raconté une première démarche faite pour t'effrayer... ses menaces insensées...... Quand je l'ai aperçu j'ai cru qu'il t'avait menacée encore et dans un mouvement de colère...... je l'ai tué...

Elle ne répondit pas tout de suite. Après un long silence :

—Est-ce qu'on tue ainsi un pauvre fou ?......

—Il t'effrayait.

—Les choses qu'il m'a dites, père, me donnent bien plus d'épouvante.

—Et que t'a-t-il dit, le misérable ?

—La vérité, père.

—Et de quoi donc s'agit-il ?

—Oh ! mon père, me forcerez-vous [illegible]ter ?......

—Il le faut bien, pour que je comprenne.

—Vous comprenez sans cela !

—Non.

Elle eut un geste navrant.

—Voyons, parle, quelle sotte histoire a-t-il pu inventer ?

—L'homme qui a déshonoré Laurent et qui a poursuivi de sa haine la famille de Soulaimes, — l'homme qui a préparé longuement et presque amené jusqu'au bout la ruine et le déshonneur de cette noble maison, — l'homme qui a fait entrer dans les bureaux du marquis un malheureux qui, par son ordre, a tué et volé...

—Eh bien, cet homme ?

—C'est vous, père.

—Allons, fit-il, ma pauvre Jenny ! tu es folle !

Et il essaya de rire.

Mais le rire s'arrêta dans sa gorge devant le regard effrayant dont Jenny le poursuivait.

Et il bégaya :

—Tu le crois donc ? Tu le crois !

(A suivre)

Ella en a Guéri d'Autres,

Elle vous guérira, est une vraie assertion de l'action de la Salsepareille d'AYER, quand elle est prise pour les maladies provenant d'un sang impur ; mais, en même temps que cette assertion est vraie de la Salsepareille d'AYER, comme des milliers de personnes peuvent l'attester, cela ne peut être véritablement appliqué à d'autres préparations, que des marchands sans principes recommanderont et essayeront de vous en imposer, en vous disant ; "juste aussi bonne que celle d'Ayer." Prenez la Salsepareille d'Ayer et seulement la Salsepareille d'Ayer, si vous avez besoin d'un dépuratif du sang et que vous voulliez être soulagé d'une manière permanente. Pendant près de cinquante ans cette médecine a joui d'une grande réputation et a à son actif enregistré un nombre de guérisons, lesquelles n'ont jamais été égalées par d'autres préparations. La Salsepareille d'AYER extirpe les traces des scrofules héréditaires et autres maladies du sang du système et elle a, à bon droit, la confiance du public.

La Salsepareille d'Ayer.

" Je ne puis m'empêcher d'exprimer ma joie pour le soulagement que j'ai obtenu par l'usage de la Salsepareille d'AYER. J'étais affligé de maux de reins pendant environ six mois, souffrant considérablement de peines à la chute des reins. En outre, mon corps était couvert d'une éruption de boutons. Les remèdes prescrits ne me firent aucun bien. Je commençai alors à prendre de la Salsepareille d'AYER, et en peu de temps les peines cessèrent, et les boutons disparurent. Je conseille à chaque jeune homme ou jeune femme, en cas de maladie résultant d'un sang impur, n'importe depuis combien de temps le cas subsiste, de prendre de la Salsepareille d'AYER." — H. L. Jarmann, 33 William st., New York City.

Elle Vous Guérira.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

LES CIGARETTES
ATHLETE
— ET —
DERBY

Sont vendues suivant leurs mérites.
Tout le monde sait qu'elles sont les meilleures.
Tout le monde les fume.
Elles sont sans rivales.
275—1ms—jno

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, Editeur,
Nos 71 et 71a RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL

Abonnements:
Edition quotidienne . . { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE
Boîte 1176, B.P. Montréal, Canada.

CIRCULATION

Pour la semaine finissant le 6 Oct. 1892

Lundi	23,871
Mardi	23,918
Mercredi	23,849
Jeudi	23,981
Vendredi	23,925
Samedi	25,029
Total	144,573

Moyenne par jour de la circulation pour la semaine finissant le 6 Oct. 1892:

24,095

MONTREAL, 10 OCTOBRE

La guerre civile est finie au Venezuela.

On annonce de Rome un consistoire pour la fin de décembre.

Une violente tempête s'est abattue hier sur les îles britanniques.

Une grande démonstration a eu lieu à Dublin, hier, en l'honneur de Parnell.

Les hostilités sont reprises au Tonquin entre les Français et les Pavillons Noirs.

On mande des Etats du Sud que la récolte de coton a été grandement endommagée par suite des dernières pluies.

La famine n'a pas cessé de se faire sentir en Russie ; les cosaques du Don, notamment, sont menacés de mourir d'inanition.

Les conservateurs d'Hochelaga sont convoqués en assemblée pour demain au village St-Jean-Baptiste dans le but de faire le choix d'un candidat en remplacement de l'honorable M. Desjardins, sénateur.

La gratuité de l'enseignement

On a beaucoup parlé, et avec raison le sujet étant d'une importance vitale pour le pays, de la gratuité de l'enseignement.

" Gratuité de l'enseignement " le terme est trop général et comporte une idée que ceux-là même qui sont en faveur de la gratuité jusqu'à un certain degré n'ont pas

Nous sommes, nous le disons très franchement, en faveur de la gratuité absolue de l'enseignement primaire élémentaire ; nous désirons ardemment que tous les petits canadiens sachent lire, écrire et faire au moins leurs quatre règles.

En nous prononçant pour la gratuité de l'enseignement, nous manifestons le respect que nous avons pour les lois qui nous régissent ; le principe de gratuité de l'enseignement étant consacré par l'imposition de la taxe scolaire.

Qu'est-ce, en effet, que cette taxe ? sinon un prélèvement fait par l'Etat sur la propriété pour instruire les enfants.

Pourquoi impose-t-on au propriétaire qui n'a pas d'enfant, ou qui envoie ceux qu'il a aux écoles privées, à ses frais, l'obligation de verser une somme quelconque à l'Etat pour les frais d'éducation si ce n'est pour permettre aux parents qui ne peuvent faire instruire leurs enfants le moyen de le faire ?

Mais dira-t-on cette taxe ne constitue qu'un dégrèvement des charges qui pèsent sur le père de famille, elle ne comporte pas la gratuité absolue.

C'est un tort, mais ce n'est pas un argument. Si le principe de la gratuité est dangereux pour la société, il est tout aussi dangereux quand il s'applique partiellement que totalement.

Nous trouvons même qu'il est plus dangereux lorsque son application est bornée au dégrèvement d'une partie seulement des frais scolaires.

Il est profondément injuste en effet de prendre des fonds publics pour en faire profiter une partie de la population au détriment d'une autre partie plus pauvre et par conséquent plus intéressante.

La taxe scolaire est prélevée pour le bénéfice de tous ; or aujourd'hui il n'y a que les enfants des parents en mesure de payer la contribution scolaire qui peuvent aller à l'école ; les autres, ceux dont le père est trop pauvre ou dont les dépenses de famille sont trop lourdes pour lui permettre de payer l'école, doivent s'en passer à moins qu'ils ne fassent appel à la charité.

Le but qu'on voulait atteindre en créant la taxe scolaire était justement de répandre l'instruction et de la mettre à la portée de ceux qui étaient trop pauvres pour l'acquérir. Si la taxe scolaire ne doit pas assurer la gratuité de l'enseignement elle n'a aucune raison d'être, mieux vaudrait la supprimer et laisser les contribuables qui la paient, libres de participer comme ils l'entendent aux frais de l'éducation du peuple.

Pour nous, la loi actuelle nous suffit ; seulement nous demandons qu'elle soit appliquée équitablement et que tous les enfants soient appelés à jouir de ses bienfaits. Elle consacre le principe que ceux qui possèdent doivent participer aux frais de l'étucation de ceux qui n'ont rien ou peu de chose ; qu'elle applique ce principe dans son entier et que, grâce à la taxe qu'elle prélève, la porte de l'école soit toute grande ouverte et ouverte à tous, au lieu d'être seulement entrebaillée, comme aujourd'hui.

LETTRE PASTORALE

De NN. SS. les Archevêques et Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et Ottawa, sur les devoirs des catholiques en face des accusations dont le clergé est l'objet à la suite d'un scandale récemment arrivé à Montréal

NOUS, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque et Evêques des Provinces Ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les Fidèles de ces diocèses, Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères.

Nous sommes actuellement témoins d'un spectacle qui Nous afflige et Nous émeut profondément. La chute humiliante d'un prêtre a été l'occasion d'attaques injustes contre le clergé, de discours et d'écrits violents, de révélations scandaleuses, de publications indiscrètes, du manque de respect à l'autorité religieuse et à la discipline ecclésiastique comme jamais peut-être il n'en a été vu dans notre pays.

Déjà, le Pasteur du diocèse où s'est produit le mal a fait entendre une voix pleine de tristesse et d'indignation pour déplorer les fautes commises, consoler les bons, affermir les faibles, censurer les graves écarts de certains catholiques, stigmatiser, chez d'autres, une conduite également injurieuse à la vérité et à la morale, rappeler à tous leurs devoirs dans les jours difficiles que nous traversons.

Mais, Nos Très Chers Frères, grâce à la presse—puissance terrible pour le mal comme pour le bien—les scandales ont été divulgués au loin, et sont venus jeter l'émoi au sein de nos populations d'ordinaire si calme dans leur foi religieuse. Le malaise a envahi toutes les classes, la paix des familles a été troublée, et les consciences sont bouleversées.

Aveuglé par les préjugés, la passion, les calomnies, on en est venu à soulever des questions qui ne regardent que ceux qui ont charge de gouverner l'église de Dieu et à qui seul il appartient de la diriger.

Attristés et inquiets, vous avez tourné vos regards vers vos premiers Pasteurs pour leur demander encouragement, lumière, conseil et direction. C'est cette parole de consolation que Nous vous apportons aujourd'hui, Nos Très Chers Frères ; c'est cet enseignement que nous venons vous donner au nom de celui qui a dit aux apôtres dont nous sommes les successeurs : " Qui vous " écoute m'écoute, qui vous méprise me " méprise." (1)

Un prêtre est tombé ; n'en soyez ni trop surpris, ni alarmés dans vos croyances religieuses, Notre seigneur n'a-t-il " pas dit : " Il est nécessaire qu'il y ait " des scandales : cependant malheur à " l'homme par qui le scandale arrive." (2).

L'histoire de l'Eglise nous offre de nombreux exemples de la vérité de cette parole. Il s'est rencontré et il se rencontrera encore de malheureuses défections dans le clergé comme parmi les simples fidèles. On a vu et on verra des prêtres indignes de leur auguste caractère, indignes de l'Eglise, leur mère, qui les enfante au sacerdoce et remet entre leurs mains le sceptre de ses pouvoirs et la garde des âmes soumises à sa direction.

La fragilité humaine, la violence des passions, l'abus des choses saintes, les ruses du démon, les séductions d'un monde vu de trop près, de tout temps, ont produit des Judas qui abusèrent de leur position élevée, de l'intimité et de la confiance du Maître pour le livrer, violer leurs serments et trahir leur mission.

L'Eglise a gémi de ces chutes, elle en a souffert, mais jamais son existence n'en a été ébranlée, ni son action compromise. L'éclat de son incomparable sainteté est resté le même, la même sa salutaire influence sur les âmes, la même sa puissance de régénération. Environnée du respect, de la reconnaissance et de l'amour des peuples, la Sainte-Epouse du Christ n'en a pas moins continué, à travers les âges, son œuvre de salut et ses étonnantes conquêtes.

Ainsi l'a voulu son divin Fondateur : en confiant à des hommes faibles et pécheurs la garde de sa religion, il en démontre la céleste origine et la conservation surnaturelle, il éprouve notre foi et nous signale l'abus de la liberté par laquelle nous pouvons nous soustraire à son influence sanctificatrice. A la fin des siècles seulement le bon grain sera séparé de l'ivraie, et l'or de tout alliage ; à la seule Eglise triomphante est réservée la gloire d'une sainteté sans défaillance dans chacun de ses membres.

Au reste, Nos Très Chers Frères, trop communes, hélas ! à certaines époques et dans certains pays, les défections n'ont été, grâce à Dieu, que des exceptions au sein de notre clergé national. Il ne serait donc ni sage, ni juste d'envelopper, dans une même condamnation, quelques prêtres prévaricateurs et la masse du clergé, de faire rejaillir sur tous les fautes d'un petit nombre, et d'arguer de faits isolés pour laisser planer le soupçon sur le corps ecclésiastique tout entier.

Aussi quelle n'a pas été Notre douleur, disons le mot, Notre légitime indignation, de voir des hommes qui se disent catholiques, défenseurs de la religion et de la morale publique, prendre occasion de la chute d'un prêtre, si profonde et si humiliante qu'on la suppose, pour jeter le mépris et l'insulte sur le clergé de toute une province. On s'est plu à en parler dans des termes qui ne pouvaient que le discréditer dans l'opinion de tous ; on ne lui a ménagé ni le blâme, ni le dédain, et chaque courrier pour ainsi dire, nous apporte de nouvelles censures et d'insolentes suggestions. On le représente ici comme un clergé corrompu et corrupteur dans un grand nombre de ses membres, là comme un corps trop puissant, fastueux, avide de richesses et de domination. Le respect dont notre peuple a toujours entouré ses prêtres, le zèle de ceux-ci pour l'accroissement de la religion et de la piété dans les âmes, sont devenus l'objet des plus sévères critiques et des appréciations les plus injustes.

Jouant le rôle démoralisateur de Voltaire, ces mauvais catholiques ont donné au scandale que Nous déplorons si amèrement, la plus grande publicité : on en a parlé de manière à faire rougir toute personne qui se respecte.

Des écrits immondes, que le seul sentiment de l'honneur et de la vertu aurait dû faire détruire, ont été imprimés, vendus, distribués dans le public. Et pourquoi tout ce bruit, ce retentissement si funeste aux âmes et si contraires aux lois les plus élémentaires de la morale et de la charité chrétienne ? Pourquoi toutes ces accusations fausses ou exagérées ? Pourquoi cette explosion aussi triste qu'inattendue, d'assertions plus que hardies, de propositions malsonnantes, d'insinuations perfides, si non pour humilier l'Eglise, discréditer le sacerdoce, et, par là, arrêter ou du moins diminuer son action bienfaisante dans le monde ?

Eh bien ! Nos Très Chers Frères, Nous, vos chefs spirituels, Nous, chargés par Jésus-Christ de veiller à la garde du troupeau et de le protéger contre les loups ravisseurs, Nous qui rendrons compte un jour du bien que nous aurons omis et du mal que Nous n'aurons pas empêché, Nous vous disons : aimez et respectez vos prêtres ; d'abord parce qu'ils sont dignes de cet amour et de ce respect, ensuite parce que votre bien et celui de la religion le réclament.

Qui ne connaît le zèle du clergé canadien, son dévouement, sa piété et sa chasteté ? Qui osera nier ce qu'il a fait dans le passé pour le salut et la prospérité de notre race, après comme avant la conquête ? L'influence dont il jouit et qu'on lui reproche, il l'a conquise par la charité, le courage, le sacrifice, un dévouement sans borne aux intérêts temporels et religieux du pays.

Or, ce que le clergé fut dans le passé, il l'est encore dans le présent. Nous qui connaissons nos prêtres, Nous sommes les témoins plus autorisés que tout autre de leur vertu et de leur désintéressement. C'est pourquoi Nous regardons comme un devoir à l'heure présente de protester hautement contre les attaques dont notre clergé national vient d'être l'objet. Ce clergé, Nous le proclamons sans crainte d'être démentis, est l'un des plus admirables qui soient au monde par son zèle à toute épreuve, par sa foi ardente et pratique, et par la pureté de ses mœurs.

Les exceptions que l'on peut signaler, les fautes que l'on dénonce, trop souvent en les grossissant, ne sauraient détruire cette vérité si consolante pour vous comme pour Nous. C'est, du reste, le peuple canadien tout entier, qui, par son respect et sa soumission, son empressement à lui témoigner, aux jours de nos grandes fêtes nationales, son attachement et sa reconnaissance, fait le plus bel éloge de notre clergé et le venge de ses détracteurs.

Un autre motif de vénérer vos pasteurs Nos Très Chers Frères, c'est que le respect dû au clergé est d'une importance capitale dans la vie de l'Eglise. Une nation qui ne respecte pas ses prêtres est une nation qui court à sa ruine. Quand Voltaire voulut perdre la France et ébranler sa foi, que fit-il ? Il commença par ces perfides paroles : " Vos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ; " Il sema contre eux dans les esprits le doute et la défiance, les poursuivit de ses railleries et de ses sarcasmes, et il accomplit son œuvre.

Or, qu'a-t-on fait autre chose, Nos Très Chers Frères, depuis quelques semaines, au foyer domestique, sur la rue et jusque dans la presse ? Ceux qui ont joué ce triste rôle ne tarderont pas à en rougir ; mais comprendront-ils jamais tout le mal qu'ils ont fait ? Ici, nous ne pouvons Nous empêcher d'exprimer Notre regret profond de voir que dans le journalisme—à quelques nobles exceptions près—il y a absence presque complète de tout contrôle et de toute surveillance exigée par la morale chrétienne. On y voit souvent reproduits des feuilletons dangereux ; on y publie avec un empressement coupable ou du moins irréfléchi les scènes scandaleuses, les aventures romanesques, les récits lubriques de la rue et des assises criminelles ; on y fait de la réclame en faveur d'ouvrages impies et malsains, et ainsi le journalisme, oubliant sa dignité et son devoir, se déshonore et trahit sa mission.

Ne soyez pas surpris, Nos Très Chers Frères, de la sévérité de Notre langage. Si Nos personnes seules ou Nos actes eussent été en cause, Nous aurions pu Nous taire, à l'exemple de Notre Divin Maître, qui n'opposa que le silence aux outrages dont l'abreuvèrent les Juifs. Mais la doctrine, les sacrements, la discipline de l'Eglise ne sont pas notre propre ; c'est un dépôt sacré que Nous devons religieusement garder et défendre au péril de Notre vie. Jésus-Christ, si doux, si miséricordieux envers ses détracteurs, n'a-t-il pas cependant démasqué leur ignorance et leur hypocrisie quand le demandait le bien des âmes simples ou encore peu affermies dans la foi ? Nous, ses délégués et ses représentants. Nous devons donc lutter avec une vigueur toute apostolique contre les coupables machinations de ceux qui cherchent à diminuer l'influence de l'Eglise en dénaturant les plus augustes de ses dogmes et les points les plus sacrés de sa discipline.

Or, Nos Très Chers Frères, c'est ce qu'ont osé faire de coupables agresseurs. Non contents de critiquer le prêtre, et de représenter sous un faux jour ses œuvres de piété et de charité, de calomnier nos communautés religieuses et d'entraver leur développement, ils ont osé s'attaquer plus ou moins directement à l'auguste sacrement de pénitence. Les uns ont eu l'infamie de reproduire à ce sujet l'une des pages les plus révoltantes d'un impie de notre siècle ; d'autres ont tenu un langage dont la conclusion logique serait la négation même de l'origine divine de cette bienfaisante institution, ou réclamé, à l'exemple d'un tyran dont l'histoire a flétri le nom, le droit de contrôler son fonctionnement et le pouvoir de le réglementer à leur gré.

Il n'y a lieu à développer ici les preuves incontestables sur lesquelles s'appuie un dogme qu'aucun catholique ne saurait nier ou mettre en doute, sans faire naufrage dans la foi. Disons seulement, et Nous sommes sûrs d'être compris, qu'à l'autorité ecclésiastique seule incombe la tâche importante autant que délicate de régler les diverses questions de temps, de lieu, de circonstances relatives à l'administration d'un des sacrements les plus consolants et les plus salutaires de notre sainte religion. Sans doute, des abus peuvent se glisser, malgré les précautions minutieuses qu'emploie la prudence éclairée de l'Eglise ; mais c'est à Nous, ses chefs et ses premiers Pasteurs, à Nous seuls qu'il appartient de réprimer et de punir ces lamentables et exceptionnels écarts.

Est-ce tout, Nos Très Chers Frères ? Non ; les hommes qui, les premiers et le plus haut, ont crié au scandale, en ont donné un bien grand eux-mêmes, en méconnaissant de la manière la plus directe et la plus formelle la hiérarchie catholique.

L'Eglise, Nos Très Chers Frères, a ses chefs légitimement constitués, comme la famille et la société civile. Ce que sont ces chefs, leur nom, leurs talents, leurs qualités, peu importe ; ils sont aux yeux de la foi les dépositaires de l'autorité de Dieu même et les lieutenants de Jésus-Christ. Lorsque Notre-Seigneur disait à ses apôtres : " Comme mon Père m'a envoyé, je vous envoie, allez, instruisez toutes les nations", il donnait à l'épiscopat ses pouvoirs et sa mission ; il faisait de tous les évêques et de tous les prêtres choisis et ordonnés par eux les continuateurs de son œuvre, de ses travaux et de ses enseignements. En un mot, il créait, dans son Eglise, des attributions et des droits différents ; il en partageait les membres en deux classes parfaitement distinctes : celle des clercs et celles des laïques, division répondant aux deux éléments de tout corps social : l'autorité et la multitude, les gouvernants et les gouvernés.

Dans la famille, en effet, est-ce aux fils à commander et à répondre ? Dans l'Etat, est-ce aux simples citoyens à légiférer et à juger ? Dans l'armée, est-ce le soldat qui dicte les plans de campagne, sonne la charge ou la retraite ? Il en est ainsi surtout dans l'Eglise. Ce sont les évêques que le Saint Esprit a établis pour la régir, ce n'est pas aux fidèles, quelque catholiques qu'ils soient ou se prétendent, à leur tracer une ligne de conduite, encore moins à les juger et à les censurer. En tout ce qui regarde la piété, la morale et la discipline, ils ne relèvent aucunement de l'opinion des hommes, et n'ont pas de leçons à recevoir de ceux dont Dieu les a constitués les juges et les pasteurs.

Sachez donc, Nos Très Chers Frères, respecter dans vos pensées et vos discours, dans votre vie publique ou privée, cet ordre établi par Jésus-Christ. Si vous avez des sujets de mécontentements et de plaintes, si vous croyez de l'intérêt général de signaler des désordres et des abus, faites-le, c'est votre devoir, mais toujours devant le tribunal de l'autorité compétente, vous gardant d'écouter la voix du ressentiment, de la colère ou de l'intérêt. A Nous ensuite de juger, de condamner ou d'absoudre.

Rappelez-vous cependant, que s'il faut punir parfois, il faut aussi, quand on le peut, guérir et sauver. L'évêque qui est un juge, est en même temps un père ; il irait contre la volonté et l'exemple de Jésus-Christ, s'il brisait le roseau à demi rompu, et s'il éteignait la mèche qui fume encore. Il a, dans ces circonstances difficiles, des lumières et des grâces particulières ; vouloir blâmer ses décisions serait s'exposer à errer, et telle mesure peu comprise et mal appréciée, sera, en réalité, un acte de force, de prudence et de sagesse.

Tels sont, Nos Très Chers Frères, les graves enseignements que Nous avons cru devoir vous donner, sûrs qu'ils seront pour vous, en qui nous avons toujours trouvé des chrétiens dociles et obéissants, l'expression de la doctrine même de l'Eglise et celles de la simple raison.

Vous ferez passer dans la pratique de votre vie ces salutaires leçons ; vous continuerez à aimer votre clergé, vos prêtres, et vos évêques, à les vénérer comme les dépositaires de l'autorité divine et les mendataires de Jésus Christ ; vous suivrez sans respect humain et sans craindte de vous tromper leur avis et leur sage direction.

Vous regarderez comme un devoir, sans qu'il soit besoin pour Nous d'user aujourd'hui de notre suprême autorité et de recourir aux censures, d'expulser de vos foyers et surtout de n'encourager en aucune manière les journaux et les feuilles périodiques coupables des fautes ou des erreurs que Nous vous avons signalées.

Enfin, espérons-le, Nos Très Chers Frères, ceux des catholiques que la passion ou un zèle indiscret, ont d'abord entraînés dans un mouvement si regrettable, reconnaîtront leurs torts ; ils travailleront à les réparer, et le calme ne tardera pas à renaître au sein de notre société.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses, le dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous, le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

E.-E. Cardinal TASCHEREAU,
Arch. de Québec.
† Edouard-Chs., Arch. de Montréal.
† J.-Thomas, Arch. d'Ottawa.
† L.-N., Arch. de Cythère, Coadjuteur, de S. E. le Cardinal Taschereau.
† L.-F., des Trois-Rivières.
† Antoine, Ev. de Sherbrooke.
† L.-Z., Ev. de St-Hyacinthe.
† N. Zéphirin, Vic. Apost. de Pontiac.
† Elphège, Ev. de Nicolet.
† André-Albert, Ev. de S-Germain, de Rimouski.
† Michel-Thomas, Ev. de Chicoutimi,
† Joseph-Médard, Ev. de Valleyfield.

Par mandement de Son Eminence et de Nos Seigneurs,

B. Ph. Garneau, Ptre,
Secrétaire de l'Archevêché de Québec.

(1) Qui vos audit me audit, qui vos spernit, (Luc, X, 16.)

(2) Necesse est enim ut veniant scandala ! verum tamen væ homini illi per quem scandalum venit. (Math., XVIII, 6)

A ceux qui fument la pipe

Vous pouvez être satisfaits des marques de tabacs dont vous avez fait usage depuis des années. Nous admettons que vous êtes satisfaits. Mais comme il y a toujours moyen de faire des améliorations, nous vous demandons d'essayer notre "*Old Chum Plug*", ou tabac à fumer haché, et nous pensons que vous serez satisfaits. Dans tous les cas, un essai ne vous fera aucun mal. Ne retardez pas, achetez de suite.
275-1ms-jno

Avis important

Toutes les personnes solvables pourront acheter, moyennant un accompte raisonnable et à des conditions avantageuses toutes les fourrures qu'ils désireront chez Chas. Desjardins et Cie, 1537 rue Ste-Catherine. 6-7-10-11

—Pour avoir un beau pardessus ou un costume complet d'automne ou d'hiver, à des prix très modérés, les messieurs doivent s'adresser à la Ville de Montréal, coin St-Laurent et Ste-Catherine. 275—12

"Madre E Hijo"
(MERE ET FILS)
Empaquetés dans les grosseurs suivantes:
LONGFELLOWS
PERFECTOS
LANSDOWNE
REINA VICTORIA
"PINS"

Tous d'une qualité supérieure, de toutes les forces et pour convenir à tous les goûts.

VENDUS PAR MILLIONS CHAQUE ANNEE
S. DAVIS & FILS
MONTREAL
1m 6—jno

COLONNE DE S. CARSLEY

Les Offres cette Semaine

Chaque semaine S. Carsley offre des marchandises spéciales à ses clients.
Cette semaine il offre un petit envoi de

MANTEAUX et GILETS D'HIVER
DE CHOIX

Patrons parisiens les plus nouveaux. Prix de $20 à $75.

S. CARSLEY, rue Notre-Dame.

Nous Exposons aussi Quelques Caisses de Nouveautés en

MANTEAUX
—A—
BON MARCHE

PRIX : DE $5.00 A $10.00 CHACUN

Pour tous vos manteaux et gilets venez directement chez
S. CARSLEY, rue Notre-Dame.

Nouveautés en Manteaux

Manteaux d'automne et d'hiver pour dames
Patrons les plus nouveaux
Tous convenablement et très bien garnis
Pélerines de dames
Toutes nuances en tweed et drap de fantaisie.
Pélerines dans toutes les longueurs les plus fashionables.
Nouveaux manteaux en drap de fantaisie.
Nouveaux manteaux en drap uni.
Nouveaux manteaux en soie pesante avec garnitures en jais et en dentelle.
E. CARSLEY,
Rue Notre-Dame.

NOUVEAUX GILETS

Nous venons de recevoir plusieurs autres caisses de gilets pour dames et demoiselles, dans tous les patrons les plus nouveaux et toutes les couleurs les plus fashionables.
NOUVEAUX HABITS BOX
Nouveaux habits avec plaids Watteau.
Gilets fashionables en draps, tweeds et serges. Habits Reefer pour dames, dans tous les nouveaux patrons pour la saison.
E. CARSLEY.
Rue Notre-Dame

Un constable rencontre un joueur d'orgue de barbarie sur la rue et lui dit : " Avez-vous une licence ? Si non vous allez m'accompagner."
—" Avec plaisir, répond le musicien ; qu'allez-vous chanter ? "

A Brighton—" Fred, qu'as-tu fait de la jolie fille avec laquelle je te voyais si souvent ? Je ne vous vois plus ensemble maintenant."
Fred—" Parbleu, je l'ai épousée."

Encore des Nouvelles Etoffes à Robes

Nos nouvelles étoffes à robes se vendent très rapidement et nous donnent un surcroit d'occupations.
Le fait est que nos étoffes à robes n'ont jamais été aussi attrayantes.
N'ont jamais été aussi variées.
N'ont jamais été aussi fashionables.
N'ont jamais été aussi jolies.
N'ont jamais été aussi admirées et n'ont jamais été si bon marché qu'elles le sont cet automne.

Rappelez-vous que le magasin pour les étoffes à robes est celui de
S. CARSLEY, rue Notre-Dame.

MARCHANDISES MARCHANDISES

TOILE TOILE

ALLEZ CHEZ
S. CARSLEY
POUR VOS TOILES

Toiles de table des meilleures fabriques anglaises, irlandaises et écossaises.
S. CARSLEY,
Rue Notre-Dame

Les dernières nouveautés en toile à nappe frangée et ourlée.
Damas de table, argent-blanchi.
Damas de table fait au métier à la main.
Ce sont les meilleures toiles et les plus durables.
Dans tous les patrons les plus serviables.
Marchandises en toile estampées
Pour ouvrages artistiques et à l'aiguille
Toile damassée et Huckaback pour essuie-mains
Toutes les qualités.
S. CARSLEY,
Rue Notre-Dame.

Elle—Cet homme doit avoir un terrible fardeau sur la conscience.
Lui—Oui, s'il ne lui manquait pas une chose
Elle—Eh Quoi ?
Lui—La conscience.

Maître de gare, à une femme de mine suspecte et qui entre dans le char—Etes-vous de première classe, madame ?
La femme âgée — Oui, monsieur, merci ; comment êtes-vous....

Marchandises de Deuil
Le meilleur magasin à Montréal pour marchandises noires et marchandises de deuil de toutes sortes est celui de
S. CARSLEY

Marchandises de Deuil
Le meilleur magasin à Montréal pour marchandises noires et marchandises de deuil de toutef sortes est celui de
S. CARSLEY

Colonial : House
CARRE PHILIPPE

NOUVELLES
MARCHANDISES

Nous exposons maintenant un assortiment complet dans chaque département

MARCHANDISES FRAICHES
Les patrons les plus nouveaux

Notre catalogue d'automne est maintenant prêt et sera envoyé par la poste à un endroit quelconque sur demande

Les commandes par la poste seront promptement et soigneusement exécutées.

HENRY MORGAN & Cie
CARRE PHILIPPE
Montréal
LE PATRON FASHIONABLE
Pour Bracelets est le
BRACELET A CHAINETTE EN OR
Courbé ou lingots de fantaisie, unis ou enchassés
Aussi orné de diamants, diamants et saphyrs, perles, etc.,
$9.00 à $125.00
Très grande variété valant de $10.00 à $20.00.

HENRY BIRKS & CIE
235 et 237 Rue St-Jacques (3)

ROLLAND & FRERE
442 et 444 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Importateurs de fournitures pour meubliers et bourreurs, comme ferrures, poignees, vitres de miroir, roulettes, crin, mousse, étoupe, fibre, etc., etc. Les seuls agents pour la compagnie de meubles de St Jérôme, pour lesquels nous garantissons la fabrication et défions toute compétition de la province d'Ontario, nous espérons que vous saurez encourager une nouvelle manufacture de notre province. Donc, demandez à vos fournisseurs les meubles de St Jérôme qui sont de première classe et du dernier goût. 1j s—jno

Proclamation

Quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique

Attendu que MERCREDI, le 12ième jour du présent mois, a été choisi par les autorités religieuses de la Province de Quebec pour honorer la mémoire de Christophe Colomb et pour remercier Dieu des bienfaits dont le ciel a toujours comblé le Nouveau-Monde, je, sous signé, Maire de Montréal, invite respectueusement tous les citoyens à observer ce jour comme un jour d'actions de grâces et de réjouissances publiques, et à fermer leurs places d'affaires à cette occasion, afin que tous les citoyens puissent prendre part à ces démonstrations.

JAMES McSHANE,
Maire.
Cabinet du maire,
Hotel de ville
Montréal, 8 octobre 1892. } 254-2 255—2

Département de la Police

HARDES D'ETE

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues au bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel-de-Ville jusqu'à

Mardi, 9.30 a.m. le 18 Oct courant

pour pantalons, tuniques, blouses, chaussures, casquettes, gants, etc., pour 44 officiers et 320 hommes, suivant les échantillons que l'on peut voir au bureau du Chef de Police.

Pour informations, quantités et autres détails, s'informer au bureau du Chef de Police.

On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre,)
L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Montreal, 7 octobre 1892. } 283—2 284—2

AVIS

La Cité de Montréal s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour un acte amendant sa charte et les divers actes qui l'amendent pour, entre autres objets, les suivants :

1o Pour ordonner que nonobstant toutes les dispositions contraires ou susceptibles d'être interprétées au contraire dans l'acte 55-56 Vict., chap. 49 une élection d'un maire aura lieu le 1er jour de février prochain conformément aux dispositions et suivant le mode prescrit par l'acte 52 Vict., chap. 73, intitulé : " Loi revisant et refondant la charte de la Cité de Montréal, et les divers actes qui l'amendent " ;

2o Pour ordonner que nonobstant toutes dispositions à ce contraire ou susceptibles d'être interprétées au contraire dans l'acte 55-56 Vict., chap. 49, une élection aura lieu le premier jour de février prochain, d'un échevin pour chacun des douze quartiers de la ville, en remplacement des échevins dont le terme d'office expirera à cette date, conformément aux dispositions et suivant le mode prescrit par le dit acte 52 Vict., chap. 79 ;

3o Pour légaliser le vote de dix mille dollars accordés en faveur des incendiés de Saint Jean Terreneuve, et pour d'autres fins.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montreal, 7 octobre 1892. } 283—2 284—2

ANNONCE DE
JOHN MURPHY & CIE
1781 et 1783 rue Notre-Dame

AUTOMNE 1892

Pour la semaine prochaine, nous offrons comme specialités les lignes suivantes :

Boas en plumes
Un magnifique boa en plumes de coq, brun ou noir, vendu 65c chaque.
BOAS EN PLUMES
Un magnifique boas en plumes de coq et de paon, un article tres nouveau et tres chic, vendu 50c chaque.
Garnitures en plumes
Le plus grand assortiment de garnitures en plumes qui puisse être vu a Montreal.
Garnitures Mousse 15c la verge.
Garnitures Mousse 17c la verge.
Garnitures Mousse 20c la verge.
Garnitures Mousse 22c la verge.
Garnitures Mousse 25c la verge.
Garnitures Mousse 30c la verge.
Garnitures Mousse 35c la verge.
Garnitures Mousse 40c, 50c, 85c et $1.25.
Garnitures "Jais taillé"
Passementeries, franges, pendants, ornements, boutons ornements, bâtons, duchesses, suisses, tout ce qu'il y a de nouveau, de beau et de recherché est maintenant offert en vente à des prix tellement bas, que tout acheteur en sera agreablement surpris.

DEPARTEMENT DE MERCERIE
Collets en toile
Collets en toile, 4 plis, ligne spéciale, $1.50 la douzaine.
Chemises blanches
Chemises blanches dans toutes les grandeurs, depuis 50c.
Cravates
Un choix extraordinaire de cravates, dernières nuances, 25c.
Robes de chambre
Nous avons le meilleur assortiment dans cette ligne que vous puissiez désirer voir, à des prix excessivement bas.
MELISSA
N'oubliez pas de demander notre pardessus imperméable "Melissa," la meilleure invention du monde.

JOHN MURPHY & CIE
1781 et 1783 rue Notre-Dame, coin de la rue Saint Pierre.
Conditions : argent comptant et un seul prix.
TELEPHONE : 2163

LA TEINTURE
— ET LE —
NETTOYAGE

Habillements en tecwd, pardessus légers, costumes couvertes, costumes de toilette, costumes militaires, uniformes officiels, etc., robes de bals pour dames, robes de soirée, robes pour la promenade à pied, manteaux, gilets, mantes, manteaux d'opéra, etc., tentures de maisons, rideaux de toutes sortes, tapis de piano et de table, paillassons, couvertes, rubans, soies, velours et toutes sortes de teintures et nettoyage faits d'une manière supérieure par la maison anciennement établie et bien connue.

MONTREAL DYE WORKS
Bureaux 690 rue Craig. 231 rue St Laurent. Téléphone 1893
256—jno

HOTEL REGINA
Ste Anne de Beaupré, Canada
Cet hôtel ouvert récemment contient toutes les améliorations modernes, situé sur les rives du St Laurent, près de l'église, du quai et de la station du chemin de fer. Les visiteurs et touristes trouveront tout le confort d'un hôtel de ville. Prix modérés. Pour plus amples informations s'adresser à
P. A. DANDURAND,
Gérant.
205—lno

J. & P. BRUNET
Cote des Neiges, Montréal
Importateurs et manufacturiers de
Monuments, tombes, charniers, Poteaux, copings et toutes sortes d'ouvrages de cimetières
Réparations en tous genres à des prix très modérés. Residence privée : J. Brunet, Côte des Neiges, téléphone 4666.
Les communications par téléphone avec Montréal sont gratuites.
216—jno

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92 — Rue Sanguinet — 92
MONTREAL
Clos { Coin des rues Sanguinet et Dorchester. Téléphone No 106. Bassin Wellington en face des bureaux du G. T. Téléphone No 1449

LOTERIE MONT-ROYAL
Autorisée par la Législature
VALEUR DES LOTS
$52 740.00
Tous les lots sont tirés à chaque tirage
Prochain Tirage : le 19 Octobre
Rappelez-vous que le gros lot est de
$15,000
Billets..... $1.00
do 25c
Pour $1 vous pouvez gagner $15.000
Pour $1 vous pouvez gagner 5.000
Pour $1 vous pouvez gagner 2.500
Pour $1 vous pouvez gagner 1.250
Il y a aussi un grand nombre de lots de $5, $10, $15, $25, $50, $250 et $500, au total de $28,990.
N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de $25, $15 et $10, et avoir droit en outre à un lot de $5 s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.
LE GERANT
S. E. LEFEBVRE,
81 rue St-JACQUES, Montreal, Canada
234—1 f

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

Jacques L'Honneur

(5)

DEUXIÈME PARTIE

ZEZETTE

(SUITE)

Le docteur Molonguet se retira discrètement et vint prendre près d'André Nangy la place qu'avait laissée libre M. Jarilot et se tint là prêt à tout événement.

Zézette se tenait près de sa mère debout, appuyée derrière le fauteuil.

Elle était vêtue de couleur sombre et ses grands cheveux d'or resserrés s'enfonçaient avec peine sous son chapeau.

Quand Mme Varlay parut dans la salle tout le monde fit avec pitié:

—Pauvre femme! pauvre mère!

Mais quand Zézette, qui surveillait le pas incertain de sa mère, releva la tête et qu'on put voir son visage, il n'y eut parmi le public aussi bien que dans les rangs des jurés qu'un cri:

—Oh! qu'elle est jolie!

André Nangy avait, dès qu'il l'avait vue entrer, fait un léger mouvement, il était très ému.

De son côté Zézette, jusque-là pâle et tremblante, en l'apercevant eut un sourire.

—Le voilà, semblait-elle dire! Nous sommes moins seules au milieu de tous ces curieux, de tous ces juges, puisque nous avons un ami.

Rassurée et confiante maintenant, tout en restant près de sa mère elle se tint de façon à pouvoir, sans tourner la tête, voir à tout instant et son ami André Nangy, et le bon docteur.

Leur vue lui donnait du courage.

Le jeune avocat avait saisi dans le jury divers mouvements de commisération. il comprit qu'il lui était acquis dès ce moment.

Ce spectacle touchant venait de le gagner pour lui.

En souriant, il regarda Zézette comme pour lui dire:

—Courage! Jacques est sauvé.

Non, il ne l'était pas encore...

Pour venir jusque-là Mme Varlay avait dû faire un effort au-dessus de ses forces. Elle n'avait pas voulu que son fils pût la voir aussi malade qu'elle l'était en réalité et elle avait absolument tenu à faire en marchant le court chemin, trop long pour elle cependant, jusqu'à la barre du tribunal.

Assise maintenant dans le fauteuil elle sentait qu'elle avait trop présumé de ses forces, elle comprenait sa faiblesse et se sentait défaillir.

—Mon Dieu, murmurait-elle, donnez-moi la vie, la force pour quelques heures encore. Laissez-moi parler pour mon fils!......

C'est à peine si elle pouvait répondre aux questions du président.

Sa voix n'arrivait que jusqu'au deuxième rang des jurés et du public, et malgré le silence qui régnait on ne distinguait presque pas ses paroles.

—Vous savez, lui dit le président, que tous les documents relevés sur le théâtre du crime sont des charges contre votre fils.

—Oui, mais le tribunal est assemblé pour voir qu'en tout ceci il n'y a qu'une trame de perfidie, une suite de machinations habilement ourdies. Mais vous allez découvrir et proclamer la vérité.

Le président laissa un moment respirer et se remettre la malheureuse femme. Puis il lui dit:

—Vous ne croyez pas M. Varlay coupable?

L'infirme, à cette question, redressa soudain son pauvre corps endolori. Elle ramassa ce qu'il pouvait y avoir de vie dans sa poitrine et s'écria avec une énergie douloureuse:

—Jacques Valay est mon fils, monsieur! Et un fils n'est jamais coupable pour sa mère! ...... Je ne sais, monsieur le juge, si vous avez des enfants... Mais si vous êtes père, je m'étonne de vous entendre faire une telle question à une mère!......

Le président se mordit les lèvres.

—L'intérêt de la loi, dit-il en balbutiant......

—Eh bien, dans l'intérêt de la loi, dit la pauvre mère en se dressant sur ses pieds, dans l'intérêt de la loi je vous dis que si les autres mères ne peuvent pas croire que leur fils puisse être coupable, moi je suis certaine, absolument certaine que le mien est innocent!......

Mais c'en était trop pour elle, le dernier effort l'avait tout à fait brisée. Elle étendit ses bras, poussa un cri suprême:

—Jacques!... mon fils!...

Et elle tomba à la renverse, sans vie, dans le fauteuil. On la crut morte. Zézette se jeta vivement à genoux, couvrant de baisers brûlants les mains de sa mère qui retombaient inertes.

—Maman, appelait-elle effrayée, tout en larmes, maman!

Le docteur Molonguet courut à la malade et lui fit respirer des sels.

Jacques Varlay, au cri de sa mère, s'était levé subitement comme mû par un ressort.

Il avait bondi comme un fou, bousculé le gendarme, sauté pardessus les bancs des huissiers, des greffiers, il était venu se mettre à genoux aux pieds de sa mère à côté de Zézette.

—Mère!.... c'est moi, Jacques, mère!......

Mais l'aveugle ne revenait pas à la vie.

—Qu'on l'emporte! dit le docteur.

Aussitôt deux garçons soulevèrent le fauteuil et sortirent.

Le docteur suivait derrière soutenant Zézette qui suffoquait.

En passant près d'André Nangy qui le regardait inquiet:

—C'est la fin! dit-il tout bas.

Le jeune avocat revint aussitôt près de Jacques que les gendarmes avaient repris et qui restait à genoux à l'endroit d'où l'on venait d'emporter sa mère, comme ivre de douleur, anéanti, sans idée, sans souffle.

Votre mère se meurt, lui dit-il en appuyant sa main sur la tête baissée du caissier et en le forçant à relever le front. Votre mère se meurt. Gardez-vous encore le nom maudit?

Jacques Varlay ne put répondre; pris aussi de faiblesse, succombant tant à d'émotions, il roula sur le parquet sans connaissance.

On dut le relever et l'emporter lui aussi.

L'émotion de l'auditoire était au comble, chacun frémissait.

On pleurait dans le public.

Et la plupart des jurés pâles, n'étant plus maîtres d'eux,—les larmes les gagnaient aussi,—demandant une suspension d'audience.

André Nangy, en avocat habile, profita de ce moment d'émotion. Avant que le président se couvrit et levât la séance, il prit la parole.

Elevant la voix et dominant le trouble:

—Messieurs les jurés, s'écria-t-il, je veux seulement vous demander si vous croyez qu'avec une telle sainte pour mère, un tel ange pour sœur, Jacques Varlay peut être un voleur, un assassin?

XIII

LA DEFENSE

Paris avait eu raison d'accourir car jamais le jeune avocat ne fit plaidoirie plus belle, plus émouvante.

André Nangy, cité déjà comme un des maîtres du barreau, se surpassa véritablement. Sa parole large, sa voix claire, son raisonnement juste lui valurent l'occasion non plus du succès habituel, mais d'un triomphe.

Il semblait inspiré.

Défendre le frère de Zézette, n'était-ce pas parler pour Zézette?

Son éloquence lui valait du cœur.

Aussi sut-elle toucher celui de la salle, le prendre, l'émouvoir et en faire jaillir ces larmes chaudes, sincères, qui sont la véritable gloire de l'orateur.

Sans s'arrêter aux divers détails relevés par l'enquête, il basa sa plaidoirie sur ce vieil axiome, toujours vrai en justice: "Quand un crime est commis, cherchez à qui ce crime profite."

Que pouvait retirer Jacques Varlay du meurtre du banquier?

Une somme de huit cent mille francs?

Qu'en aurait-il fait? Avait-il besoin d'argent? Etait-il un homme de plaisir, un coureur d'aventures galantes?

Non, au risque de faire sourire son auditoire, il déclara que Jacques Varlay était un garçon vertueux, se consacrant tout entier à sa mère, à sa sœur.

Il fit en termes colorés un tableau touchant de l'intérieur de cette famille honnête, loyale. Il montra ce beau et charmant jeune homme, qui eût trouvé facilement à jouir des plaisirs mondains, demeurant près de l'infirme et avec la délicatesse d'une sœur de charité cherchant, sinon à guérir,—c'était impossible,—du moins à soulager les douleurs de sa mère.

Puis il toucha avec une habileté merveilleuse au point délicat entre tous, celui de l'amour de Jeanne et de Jacques.

Les deux enfants s'aimaient comme on s'aime enfant. Ils avaient grandi, leur amour avait fait de même jusqu'au jour où la ruine et le deuil entrèrent dans la famille Varlay.

Il fit comprendre la douleur, l'abnégation, le martyre de chaque jour de ce pauvre jeune homme entré comme employé dans une maison dans laquelle il pensait être admis comme un fils.

Et l'amour ne s'était éteint ni chez l'un ni chez l'autre. Jacques Varlay s'était plié à l'exigence d'une situation nouvelle, il ne voulait plus parler à celle qu'il aimait tant. Il s'efforça même de lui faire croire que les serments d'autrefois étaient oubliés. Personne ne put une seule fois s'apercevoir de cette souffrance.

Et il vint,—douleur suprême,—assister, comme caissier principal, premier employé de la banque, aux fiançailles de celle qu'il avait toujours aimée.

André Nangy montra aussi Jeanne, l'aimant d'un amour égal, supportant un martyre semblable, à tel point que devenue folle elle ne se souvient que d'une chose, qu'elle aime Jacques, qu'il est son fiancé et qu'elle l'attend.

N'est-ce pas là une preuve de l'innocence de Jacques Varlay?

Et de ce fait il se servit pour montrer Mme Bertin marchant sur le cœur de sa fille et la mariant,—malgré elle,—à un titre de marquis! Son ambition de parvenue peu intelligente sacrifiait à son orgueil le bonheur de sa fille, sa vie même.

Et il opposa le sacrifice de Jacques qui n'avait qu'à dire un mot à M. Bertin pour en obtenir sa chère Jeanne.

Le banquier l'aimait comme un fils, il eût été heureux de lui donner sa fille comme il lui avait déjà remis le soin de ses affaires.

Et quoi que prétende Mme Bertin, il eût été heureux d'avoir son caissier pour gendre.

Mais Jacques n'avait rien dit.

Le banquier était riche, lui était pauvre, ce scrupule l'avait arrêté. Il se consacra à un autre devoir.

Il se réserva pour sa mère.

Les juges voyaient bien que Jacques Varlay n'avait aucune raison pour voler, aucune raison pour tuer M. Bertin.

Alors le jeune avocat aborda le point difficile, les preuves matérielles.

La clef trouvée sur le lieu du crime.

D'un coup il détruisit ces preuves.

La connaissance du dépôt et du secret, deux chefs de l'accusation, il n'était pas le seul à l'avoir. Le marquis et Maurice les connaissaient ainsi que lui.

Restait la clef trouvée sur le théâtre du crime.

Mais c'est une preuve non pas contre Jacques Varlay que cette clef, mais en sa faveur au contraire.

Car elle avait été mise là exprès, cela ne fait de doute pour personne cela est plus qu'évident, pour faire tomber sur lui les soupçons.

Comment et qui a volé cette clef à son possesseur, là est le mystère. C'est le mot de l'énigme.

Or ce mot, Jacques Varlay le connait! Il est terrible, puisqu'il ne veut pas le dire.

Son silence encore une preuve de son innocence; il sait le nom du coupable et il ne veut pas le dire; l'honneur, le souvenir, la reconnaissance—qui sait?—lui défendent de le prononcer.

Que les juges cherchent, devinent, voient où leurs suppositions doivent se poser! Qu'ils le devinent eux-mêmes ce nom. Cela leur est possible.

Jacques Varlay se tait, mais un autre coupable—le vrai, alors—existe. C'est lui qui doit être atteint et non cet innocent.

Ah! ce nom fatal, ne l'aurait-on pas eu si Baptistin n'était pas mort?

Le vieillard revenait en effet sur ses premiers dires! Il avouait ne plus reconnaître la voix de M. Varlay la deuxième fois qu'il a été réveillé et il cherchait dans sa mémoire; il connaissait le timbre, l'avait souvent entendu, et il assurait maintenant pouvoir le reconnaître s'il l'entendait de nouveau.

Mais Baptistin est mort—accidentellement—mais d'une façon trop heureuse pour qu'on ne soupçonne pas cet inconnu d'avoir aidé le hasard.

Enfin de tous ces arguments qui tout d'abord paraissaient accablants, que reste-t-il maintenant?

(*A suivre*)

Parc Sohmer

CETTE SEMAINE

Après-midi de 3 à 5 heures, soir de 8 à 10½ heures:

Les Pinards, Mlle May et Georges, trapèze et équilibristes du cirque de Barnum.

Mlle Camille Delmar et R. Baker, chanteurs et portraituristes au crayon et au pastel.

Vérande et la Bande.

Jeudi prochain, pour la fête de la C. M. B. A.

Les sœurs Austin, trapèze volant.

Le Parc est maintenant chauffé à 60 degrés. 285—6

—La plus grande variété de marchandises de deuil aux prix les plus bas se trouve chez S. Carsley rue Notre-Dame.

—Etoffes à robes de toutes couleurs et nuances et dans les dessins les plus nouveaux chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

—Gants de dames pour le soir, toutes nuances et de toutes longueurs, chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

—Pour manteaux d'opéra et toutes sortes de vêtements de rue pour dames allez directement chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

—Assortiment superbe de manteaux d'opéra de toutes sortes pour dames, dans tous les patrons européens les plus nouveaux, chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

—Il nous reste encore quelques coupons de damas de table que nous écoulerons à des prix excessivement bas chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

—Nous avons maintenant un assortiment de flanelles de toutes sortes pour l'hiver, chez S. Carsley, aussi flanellettes et flanelles allemandes de toutes qualités.

—Nous venons de recevoir encore quelques nouveautés en modes chez S. Carley, rue Notre-Dame.

—Vous pouvez obtenir les dessins les plus nouveaux, en tweeds écossais et irlandais pour costumes chez S. Carsley, rue Notre-Dame.

Ce qu'on est en droit d'exiger

On est en droit d'exiger d'un remède qu'il soulage et guérisse, dans les cas naturellement qui ne sont pas au-dessus de la science humaine, le malade qui, sur la foi d'une publicité loyale, y a recours. Le *Baume Rhumal* n'a jamais failli à ses promesses. Malades et médecins l'attestent.

LOUISEVILLE, 5 oct. 1892.

L. R. Baridon, Ecr., chimiste-pharmacien, Montréal,

Cher Monsieur,—Au mois d'août dernier, j'ai souffert d'une bronchite aiguë, à la suite d'une excursion de pêche où j'avais eu à endurer un violent orage. Je fis de suite l'essai de votre *Baume Rhumal*. J'en ressentis de suite un grand soulagement, et après plusieurs doses, je fus complètement guéri. Depuis ce temps je me porte à merveille.

Je me fais un devoir de le recommander à tous ceux qui en auraient besoin, comme étant une préparation de qualité supérieure.

Agréez, mon cher monsieur, l'assurance de ma profonde considération.

Docteur L. P. LAFLÈCHE, Louiseville, P. Q.

285—2

—Achetez vos chapeaux et bonnets d'automne ou donnez vos ordres à la Ville de Montréal, coin St-Laurent et Ste-Catherine. 275—12

CLASSES DU SOIR AU

The Montreal Business College

coin du Carré Victoria et de la rue Craig. Téléphone No 2890. Tenue des livres dans toutes les formes, calligraphie, arithmétique, correspondance commerciale, droit commercial, service civil, français et anglais, sténographie et clavigraphie dans les deux langues, comprenant la grammaire, composition, style épistolaire, formules commerciales et détails du travail de bureau. Huit professeurs, (2 français et 6 anglais), prodiguant tout leur temps et leur savoir aux étudiants de cette institution. Les classes des dames sont sous la surveillance d'institutrices d'expérience. Instruction privée. Une visite sollicitée. Envoi gratis de prospectus comprenant de complètes informations, prêts à être envoyés. Adresse: Davis et Buie, Business College, Montréal. 272-jno

CHAMPAGNE

de ART. RŒDERER (REIMS)

CARTE BLANCHE

Freminot & Fils. Chalons (Marne).

AMER PICON

Liqueurs Françaises

SIMON AINE

ESSENTIELLEMENT TONIQUES et DIGESTIVES

AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS

393, RUE SAINT-PAUL, 393

(1) 279-1-jno

AVEZ-VOUS ESSAYE

LE CIGARE

"Cable Extra"

275-1ms-jno

— LA —

Confiserie et Boulangerie Viennoise

Avec Salles de Rafraichissements

232 Rue Saint-Laurent

Près de la rue Ste Catherine, Montréal

Excellents bonbons.
Pâtisseries fines.
Pain Viennois domestique, une spécialité.
Gateaux allemands de toutes sortes faits sur commande.
Crême à la glace pour diners à domicile.
Vermicelle aux œufs frais, tous les jours.
Gâteaux de noces faits sur commande.
Nous sollicitons respectueusement des commandes pour banquets, diners, réveillons, etc., etc., que nous exécutons avec grand soin et promptitude.

DIETHELM & HAEFNER

PROPRIETAIRES

243—jno

Remède contre le choléra

SI VOUS AVEZ

de vieux meubles et des tapis rongés par les mites et les vers, débarrassez-vous en immédiatement et achetez-en des neufs par paiements à la semaine. Nous vous offrons des meubles payables à la semaine et au prix les plus bas.

PRINCE Mfg. Co.
60 et 62 Carré Victoria.

120—1s

Par THOS. J. POTTER

Vente sans Réserve

— DE —

THES

POUR LE COMMERCE

Pour le compte de

JOHN DUNCAN & CIE

A LEURS MAGASINS

450 RUE ST-PAUL

Mercredi, le 12 Octobre 1892

A ONZE HEURES

5707 PAQUETS

—COMPRENANT—

3645 paquets de thé Japon
203 paquets de thé Young Hyson
643 paquets de thé Gunpowder
16 paquets de thé Impérial
8 paquets Hyson.
948 paquets de thé Congou
122 paquets de thé des Indes et de Ceylan
122 paquets de thé Pekoe parfumé à l'orange.

THOS J. POTTER,
Encanteur.

Les échantillons et catalogues seront prêts jeudi, 6 octobre. 274—13

Par MARCOTTE FRERES

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de

JAMES PEARSON

Failli.

Les soussignés vendront par encan à leur bureau, No 7 Place d'Armes, Montréal,

Mercredi, le 2 Novembre

à 3 heures les immeubles ci-après désignés:

1o—Une terre sur le chemin de la Côte Ste Catherine dans la municipalité d'Outremont, mesurant 4 arpents de front et d'une superficie d'environ 53 arpents et 73 perches, mesure française avec les bâtisses sus-érigées.

Cette propriété est connue comme étant le No 44 du plan officiel pour la paroisse de Montréal, déduction faite des deux emplacements suivants, déjà vendus.

Un lot de terre formant partie du dit No 44, mesurant 474 pieds 9 pouces dans la ligne sud-ouest et 509 pieds dans la ligne nord-est par 491 pieds de front, mesure anglaise, et ayant une superficie de 7 arpents et 50 perches, mesure française, borné au sud par le chemin public; au nord par la balance du dit lot; au sud-ouest par les terres de la Côte-des-Neiges et au Nord-Est par Dame Sophie Imbeau.

Un morceau de terrain triangulaire, étant le coin nord-est du dit lot No 44, contenant 3712 pieds en superficie et maintenant en la possession de la Cie de chemin de fer Atlantic & North West.

L'acquereur sera investi de tous les droits du failli dans la rue donnant accès au dit lot No 44, d'après l'acte passé par dame Catherine Taylor, en date du 9 avril 1879 devant P. Mainville, N.P.

Possession au 1er janvier 1893.

2o Un lot de terre sur l'avenue Duluth, en la cité de Montréal et connu comme étant le No 108 et la moitié sud-ouest du No 96 sur le plan officiel du village St Jean-Baptiste avec les bâtisses sus-érigées.

La dite partie sud-ouest du No 96 est bornée en front par l'avenue Duluth, au nord-est par la balance du dit lot et au sud-ouest par le dit No 108.

3o Un lot de terre sur la rue Cadieux, en la cité de Montréal, connu comme étant le No 40 de la subdivision du No officiel 918 pour le quartier St Louis avec une maison lambrissée en brique et autres bâtisses sus érigées.

La maison porte le No 741 rue Cadieux.

Conditions comptant.

Pour autres détails, s'adresser à

KENT & TURCOTTE
7 Place d'Armes
Montréal

MARCOTTE & FRERE,
Encanteurs. 3,10,17,24

Pour chasser les punaises, rien n'équivaut au King of Germ Killers. 285—2

$5.50 A $7.50

CHANDELIERS DE SALON ET LAMPES DE FANTAISIE AU COMPLET

Magasin de Lampes de Cole, 1792 rue Notre-Dame. 285—1

DES FAITS

Un fait reconnu, que la Metropolitan Manufacturig Co. parmi nous, est une grande lumière jetée parmi nous; lorsque les choses paraissent tristes et sombres à cause du manque d'argent pour obtenir les meubles de ménage, tapis, couvertes ou poêle, le nom ci-dessus est là pour vous porter bravement secours. La Metropolitan Manufacturing Co. est prête à améliorer la position de tout le monde en donnant à crédit, toutes les choses nécessaires pour meubler une maison, et la saison pendant laquelle vous aurez besoin de secours approche.

Les gens se marient et veulent avoir des nouveaux articles pour la maison; d'autres veulent les renouveler. Ils veulent vaincre la difficulté d'avoir à trouver tout l'argent comptant pour leurs besoins, et ils forment une alliance avec nous.

Nous pouvons être leur soutien en temps de besoin, car il y a un intérêt mutuel dans ces soutiens. Nous faisons du bien aux gens, et c'est par eux que nous vivons. Nous leur faisons crédit, leur permettant par là d'avoir de belles résidences qu'ils apprécient, et nous apprécions leur clientèle.

METROPOLITAN Mfg. Co.

1678 et 1680

RUE NOTRE-DAME

J. A. EMMANS, Gérant

151—jno

Essayez le King of Germ Killers pour les mites, et vous verrez que vos pelleteries resteront intactes. 285—2

Elixir Résineux Pectoral

MARQUE DE COMMERCE.

Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'**Elixir Résineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Poumons.

De nombreux certificats émanant de citoyens éminents, de membres du clergé, de communautés religieuses, de médecins distingués attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.

A défaut d'espace nous ne donnons que le certificat suivant:

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'**Elixir Résineux Pectoral**, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie à l'Université Laval.

En vente partout—25 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Proprietaire
Joliette, P. Q., Canada.

Par FRASER FRERES

VENTE très IMPORTANTE

Par Catalogue

D'articles mis en gage et non réclamés.

Les soussignés ont reçu instruction de M. L. Aronson, prêteur sur gages, 517 rue Craig, de vendre à l'encan tous les objets mis en gage et non réclamés, depuis le 1er juillet 1891, jusqu'au 1er octobre 1891, étant les billets portant les numéros depuis 5084 jusqu'à 9892, comprenant des bijoux en or, en argent et en plaqué, des diamants, épinglettes, montres en or et en argent, lunettes de marine, longues vues et lunettes d'opéra, vêtements d'hommes, beaux pardessus, casques, coutellerie, ustensiles de table, literie, etc., et toutes les autres marchandises ordinaires trouvées chez un prêteur sur gages. Vente

Lundi et Mardi, les 10 et 11 Octobre

à 2 heures et 7 heures p.m., au No 320 rue St Jacques. Marchandises exposées à dater du 7 octobre 1892, jusqu'à l'heure de la vente.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

Les catalogues peuvent être obtenus chez L. Aronson, 517 rue Craig, ou chez les encanteurs. 282—4

GRANDE VENTE REGULIERE

HEBDOMADAIRE

de meubles et effets de ménage neufs et d'occasion, tapis, pianos, un grand nombre d'excellents poêles de passage et de cuisine, ranges, etc., à nos salles 320 rue St Jacques,

Vendredi matin, le 14 Octobre

A DIX HEURES

Poêles de passages, ranges à vente privée, plusieurs bons coffres-forts à vente privée; emmagasinage pour meubles, pianos, etc.

Avances faites au comptant.

FRASER & FRERES,
Encanteurs.

284—5

VENTES DE BANQUEROUTE

Chevaux, Bois de Charpente, etc.

Nous avons reçu instructions du curateur de la succession en faillite Bark Tait, de vendre par encan public au No 736 rue Craig.

Jeudi le 13 Octobre 1892

les effets suivants: un cheval, cabrouet et harnais, un cheval et buggy Concord, un coffre-fort, pupitres, deux machines à mortoiser, bancs de charpentiers, outils, bois de charpente, presse à copier, meule, etc., etc.

Vente à dix heures.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

284—4

VENTE IMPORTANTE

— DE —

CARROSSES DE VALEUR

SLEIGHS, HARNAIS, ROBES, etc.

Nous avons reçu instruction de MM. MARIN et BRUNET, syndics à la succession de l'honorable H. Mercier, de vendre par encan à notre entrepôt Nos 322 et 324 rue St Jacques,

Mardi après-midi, 11 oct. 1892

Les voitures de valeur, etc., appartenant à la succession eidessus

— COMPRENANT —

splendide phaeton Victoria fait par Brewster de New-York, a coûté $1,200; joli Brougham fait par Ritchot, a coûté $700; élégant sleigh double pour famille, a obtenu le premier prix à Londres et aux Etats-Unis, a coûté $600.

Un très superbe sleigh de famille par Bérard & Major, quatre splendides robes en peau d'ours, les meilleures que l'on ait pu se procurer; harnais double et simple montés en argent de grande valeur, faits sur commande; robes de buffle; livrée d'un cocher, etc.

Articles exposés lundi.

Vente à 2.30 heures p.m.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

284—2

VENTE DE BEAUX MEUBLES ET EFFETS DE MENAGE

à la résidence 119½ rue St Antoine, **Mercredi le 12 Octobre,** comprenant en partie, joli ameublement de salon en peluche, buffet neuf, lampes antiques gravées, couvertes en velours peluche, peintures à l'huile, tapis Bruxelles et autres, prélarts, beaux ameublements de chambre à coucher, matelas élastiques et autres, oreillers en plume, couvrepieds, grand garde-robe en acajou, presse à toile, poêles de passage de Clendinneng, poêle de cuisine No 8 Leader, presque neuf, petit poêle de cuisine, le contenu de la cuisine. Le tout en bon ordre. Vente à dix heures.

284-3 FRASER FRERES, Encanteurs.

CADEAUX DE NOCES

Nous vous invitons à venir examiner notre grand assortiment choisi

D'ARTICLES en ARGENT SOLIDE

Porcelaine Artistique

EN DOULTON ET ROYAL WORCESTER

Grande variété d'articles artistiques en cuivre et en onyx.

R. SHARPLEY & FILS

225 RUE ST-JACQUES

283—3

Par BENNING & BARSALOU

VENTE IMPORTANTE

— DE —

Fourrures manufacturées et confectionnées sur commande en peaux de loutre, de mouton et d'astrakan, à l'encan.

Les soussignés vendront à leurs salles, Nos 86 et 88 rue St Pierre,

MERCREDI LE 12 OCTOBRE

Un très grand assortiment de fourrures manufacturées et confectionnées sur commande, comprenant: casques en loutre, phoque, vison, castor et mouton de Perse pour dames et hommes, 200 sets (collets et manchettes) en phoque, mouton de Perse et Astrakan pour dames, ainsi que manchons et boas, etc. Pardessus en chat sauvage, robes de buffle, garnitures de fourreur, peaux en loutre et en astrakan, etc., etc.

Tout doit être vendu sans réserve. Nous attirons l'attention des personnes dans le commerce sur cette vente importante.

Vente à 2.30 hrs. p.m.

BENNING & BARSALOU,
283—4 — 253—4 — Encanteurs.

AU COMMERCE

Marchandises Sèches à l'encan

Les soussignés vendront à leurs magasins Nos 86 et 88 rue St Pierre, **Mercredi, le 12 Octobre**, un assortiment complet et général de marchandises sèches en lots convenables aux besoins du commerce de la ville et de la campagne et comprenant des marchandises en laine étrangères et domestiques, draps, cachemires, etc., articles pour hommes, étoffes à robes, notions, sous-vêtements, et autres marchandises de cette saison convenables aux besoins actuels du commerce. Aussi (d'après l'ordre de fabricants), des caisses de corps et caleçons, des caisses de couvertes, châles, tweeds, tweeds à habits, flanelles, des caisses de satins, toiles écossaises, etc., aussi, à 2.30 p.m., un grand assortiment de fourrures confectionnées et manufacturées et une variété d'autres marchandises.

Vente à dix heures a.m.

BENNING & BARSALOU,
283—4 — 253—4 — Encanteurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal } **Cour Supérieure**

L'acte des élections fédérales contestées

Election d'un membre pour la Chambre des Communes du Canada pour le district electoral de Vaudreuil.

No 3

ANTOINE VALOIS,
Pétitionnaire.

vs.

HUGH McMILLAN,
Défendeur.

Soyez notifiés que la pétition d'élection du pétitionnaire ci-dessus nommé produite en cette cause, sera instruite en la chambre d'audience au Palais de Justice au village de Vaudreuil, dans le comté ou district électoral de Vaudreuil, mercredi, le vingt-sixième jour d'octobre courant à dix heures et demie de l'avant-midi et à tels autres jours subséquents qu'il sera jugé nécessaire.

Daté à Montréal, le huitième jour d'octobre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Par ordre,

(Signé) L. H. COLLARD,
Député-Protonotaire de la Cour Supérieure.

Vraie copie

J. ARTHUR FRANCHERE,
Député-Shérif du district de Montréal.

284—2

Par RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE

D'Excellent Meubles d'occasion

transportés d'une résidence privée à nos salles 241 et 243 rue St Jacques pour être vendus à l'encan,

MARDI APRES MIDI, 11 OCTOBRE

— COMPRENANT: —

Piano droit, ameublement de salon en peluche, ameublements de chambre à coucher, en noyer, chêne et frêne, bureaux, lavabos, tables et chaises assorties, tapis Bruxelles et tapisserie, buffet, table et chaises de salle à manger, fauteuils, canapés, patère, candélabres, sommier élastique, matelas, garde-robes, pupitres, vaisselle, verrerie, poêle de cuisine "Leader", poêle de passage, ustensiles de cuisine, etc., etc. Le tout en excellent ordre. Il faut que les marchandises soient enlevées immédiatement après la vente. Vente à dix heures.

RAE & DONNELLY,
Encanteurs.

284—2

VENTE IMPORTANTE

— DE —

Propriétés Immobilières

A L'ENCAN

A nos salles 181 RUE ST JACQUES

MERCREDI, LE 12 OCTOBRE

Vente des propriétés suivantes:

PARC LOGAN

La propriété du bureau des commissaires d'écoles protestantes, faisant face aux rues Sherbrooke, Panet et Maisonneuve et comprenant une superficie de

260,000 PIEDS

— AUSSI LE —

LOT VACANT

Formant le coin sud-ouest de la

Rue Ste Catherine et de l'Av. Gladstone

25 pieds de front par 110 pieds de profondeur, Ruelle en arrière.
Superficie environ 2750 pieds.

Vente à ONZE heures.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

Encanteurs de propriétés foncières.

283—4

GRANDE VENTE par Encan Public, le 17 Octobre prochain, 1892

à dix heures de l'avant-midi et les jours suivants, à la résidence de MADAME CHAREST, autrefois madame St-Jean, en la côte des Ecores de la paroisse de St-Vincent-de-Paul, dans le comté de Laval à un quart de mille du pont Viau, seront vendus par encan public au plus haut et dernier enchérisseur tous les meubles meublants, lits, objets mobiliers, un cheval, vaches, voitures, harnais doubles et simples, etc.

Madame Charest étant décidée à laisser l'endroit, ne réservera rien et laissera vendre tout. Tout adjudicataire pour un montant audessus de cinq piastres, aura un délai de un an, en souscrivant un billet à ses frais devant le notaire.

Immédiatement après l'encan des meubles, la propriété, une des mieux situées, près du pont Viau, sera mise en vente, aux conditions suivantes, $2800 comptant et le reste payable en dix ans avec intérêt au taux de cinq pour cent.

St-Vincent-de-Paul, Septembre 1892.

284—2

AVEC CE MIROIR — AVEC CE MIROIR

$26.00 — **$27.00**

BEAU CHENE POLI LUISANT

100 sets vendus depuis le printemps.
100 sets prêts à livrer.

RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG 285—2

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

PURGATIFS & DÉPURATIFS

Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre

les *Engorgements d'Intestins*

(CONSTIPATION, MIGRAINE, CONGESTIONS, ETC.)

TRÈS CONTREFAITS ET IMITÉS SOUS D'AUTRES NOMS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs.

1 fr. 50 la 1/2 boîte (50 grains). — 3 fr. la boîte (105 grains).

Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

PRESENTS

POURQUOI N'EN PROFITERIEZ-VOUS PAS?

Tout en ayant l'avantage de choisir vos marchandises dans le plus grand assortiment de la ville, d'économiser 25 pour cent sur vos achats en les ayant aux prix du gros, vous avez droit à un magnifique présent pour tout achat fait au comptant.

Si vous préférez attendre pour choisir un présent d'une plus grande valeur, on vous donnera des certificats d'achats qui, réunis, formeront le montant requis pour obtenir l'objet que vous choisirez.

POURQUOI N'EN PROFITERIEZ-VOUS PAS?

Dupuis Frères

10 13

PACIFIQUE CANADIEN

CHANGEMENT D'HEURES

A partir du 9 octobre 1892, laisseront la gare de la rue Windsor pour

Ottawa—7.40 a.m., *‡ 11.45 a.m.
Portland, Boston,—‡9.00 a.m. *‡8.20 p.m.
Toronto—‡ 9.20 a.m.; *‡9.00 p.m.
Détroit, Chicago, etc—*‡9.00 p.m.
Ste Marie, St Paul, Minneapolis—*‡11.45 a.m.
Jonction de Montréal, Ste Anne, Vaudreuil, etc., ‡9.20 a.m., 5.15 p.m., 6.15 p.m., *‡9.00 p.m.
St Jean—‡9.00 a.m., 4.10 p.m., ‡8.00 p.m. ‡8.20 p.m.
Sherbrooke—4.10 p.m.; ‡8.00 p.m.
St Hyacinthe, Waterloo, 4.10 p.m.
Winchester et Perth—‡9.20 a.m.; 5.15 p.m. *‡9.00 p.m.
Newport—‡9.00 a.m.; 4.10 p.m.; *‡8.20 p.m.
Halifax, N.E., St Jean, N.B., etc, ‡8.00 p.m.
Hudson, Rigaud et Pointe Fortune, 6.15 p.m.

De la gare du carré Dalhousie

Québec, 8.10 a.m.; ‡3.30 p.m., ‡10.30 p.m.
Joliette, St Gabriel et Trois-Rivières 5.15 p.m.
Ottawa, 8.50 a.m., 4.40 p.m., 8.40 p.m.
Winnipeg et Vancouver, ‡8.40 p.m.
Ste Lin, St Eustache, 5.30 p.m.
St Jérôme, 8.30 a.m., 5.30 p.m.
Ste Agathe, 5.30 p.m.
Ste Rose et Ste Thérèse, 8.50 a.m., (a) 3 p.m., 4.40 p.m.; 5.30 p.m.; Samedi 1.30 p.m. au lieu de 3 p.m.

‡Tous les jours, excepté le samedi. *Les trains circulent tous les jours, les dimanches inclusivement. Les autres trains marcheront les jours de semaine seulement à moins d'avis spéciaux. §Chars parloir et dortoir. ‖Les dimanches seulement. (a) Excepté le samedi et le dimanche. † Connection pour Portland tous les jours, excepté les samedis.

Des trains suburbains pour Ste Anne, Vaudreuil, etc., partant de la gare Windsor à 1.30 hre p.m. le samedi et 4.15 hrs p.m., tous les jours, excepté le samedi et le dimanche et arrivant à 6 hrs p.m., seront discontinués après le 8 octobre.

Le train pour Toronto partant à 9 p.m., n'arrêtera qu'à Montréal Junction et Kentville Junction entre Montréal et Smith's Falls.

Le train de Rigaud partant à 6.15 hrs p.m., se rendra directement jusqu'à Pointe Fortune et Winchester et le train local pour Perth, partant à 5.15 p.m, se rendra directement jusqu'à Perth à partir du 10 octobre.

AGENCES DE BILLETS:

266 RUE ST JACQUES, coin McGill

ET AUX GARES.

CHEMIN de FER INTERCOLONIAL

Soumissions pour bateau traversier à vapeur.

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées à l'endos "soumission pour bateau à vapeur", seront reçues jusqu'à

MARDI, LE 18 OCTOBRE, 1892

Les plans et devis peuvent être vûs au bureau du Chemin de fer à Moncton.

Le bateau devra être complété et livré pas plus tard que le 30 avril 1893.

Toutes les conditions du devis devront être remplis.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau de Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 24 Septembre 1892. 273—jno

VIN ST-MICHEL

TONIQUE, NUTRITIF, FEBRIFUGE ET RECONSTITUANT

Recommandé aux malades par les principaux médecins de Montréal.

En vente chez tous les pharmaciens et épiciers.

MONGENAIS, BOIVIN & CIE

Agents pour le Canada

252—lno

Si vous avez dans vos maisons ou dans vos hangars des endroits qui jettent de mauvaises senteurs, en employant le King of Germ Killers, tout disparaitra. 285—2

Célèbre Onguent du Père Ancé

En vente dans toutes les pharmacies et épiceries. Dépôt général chez le propriétaire

A. DUGAL, Pharmacien, 1399 rue Ste Catherine Montréal 151-jno

PIERRE HAMELIN

manufacture de tournage, découpage, modelage. Toujours en mains un assortiment de moulures, cadres, plinthes, etc. Autels, chaires, décoration d'églises, sur bois. Aussi tout ouvrage en plâtre, cintres, chapiteaux, moulures, etc. **41a rue St André, Montréal**, Téléphone Bell 6651. 1m M j v-lsjno

PLUS DE DYSPEPSIE

Ni de mauvaise digestion avec la **LIQUEUR D'OR**. Recommandée et approuvée par la Faculté de Médecine de Paris. **Prix, 35 cts.** Se trouve chez tous les pharmaciens.

97—lno

—Succès toujours croissants de notre préparation, pour faire tomber les poils follets dans la figure des dames: vu son usage universel, seulement $1.75 la bouteille, y compris une boîte d'onguent.

Nous avons toujours en main la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle, sans salir la tête, et une autre pour les cors et le mal de dents. Nous avons de plus la purgation de poumons qui chasse la bile et donne au sang une grande pureté, expulse toute espèce de vers radicalement. Elle est infaillible et peut être prise en toute saison. Lire les certificats qui paraissent les mercredis et samedis dans une autre colonne. Mme Vve R. DESMARAIS et LACROIX, FILS, 1263 rue Mignonne, Coin de la rue Ste Elizabeth Montréal. 271—jno

AVIS PUBLIC

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de la Côte Saint Antoine, dans le comté d'Hochelaga, feront application à la législature de la province de Québec à sa prochaine session, pour l'adoption d'un acte, amendant les actes relatifs à la dite corporation et pour autres pouvoirs, entr'autres les suivants:

1o Pour autoriser la dite corporation à effectuer des emprunts au montant de $100,000, par l'émission de débentures pour la construction d'écoles, et généralement pour toutes les fins dans sa juridiction.

2o Pour autoriser l'établissement d'une école supérieure ou modèle, (High School) avec divisions classiques modernes, et l'établissement d'un Jardin de l'Enfance, et régler les cours d'études pour iceux.

3o Pour admettre des élèves d'autres municipalités, et fixer les frais payables par eux.

4o Pour changer la date et les heures des élections des commissaires, et régler leurs nominations et qualifications.

5o Pour régler la période des sessions.

6o Pour autres pouvoirs concernant la taxation, l'allocation de l'escompte sur les taxes, l'engagement des instituteurs et institutrices, la distribution des prix, l'établissement de bibliothèques et musées, et pour d'autres fins.

Montréal, 5 octobre 1892.

DUNLOP, LYMAN & MACPHERSON,
Avocats des pétitionnaires
284—jno

AVIS PUBLIC

La ville de la Côte Saint Antoine fera application à la législature à sa prochaine session pour l'adoption d'un acte amendant la charte de la ville et l'acte amendant cette dernière quant à ce qui regarde les améliorations spéciales, les expropriations, le prélèvement des cotisations, l'ouverture, le macadam, le pavage et le maintien des rues et des squares, la construction et le maintien des ponts et pour avoir le pouvoir de changer le mode de prélèvement des cotisations spéciales, pour le remboursement des argents dépensés pour les chemins macadamisés et réparer les ponts et autres améliorations; pour aider, louer, construire, opérer des chemins de fer électrique ou autres, omnibus ou diligences, ou garantir un revenu fixe dans ce but et d'accorder des communications rapides entre la ville et son voisinage, et la ville de Montréal, pour acheter l'avenue de l'ouest et effectuer un emprunt pour payer cette dernière; acquérir un terrain quelconque pour l'usage ou dans les intérets de la ville soit dans, soit en dehors des limites de la municipalité; pour pourvoir au loyer à l'achat ou, à l'érection d'une bâtisse quelconque dont la ville pourrait avoir besoin et effectuer un emprunt pour payer telle bâtisse et pour autres fins.

Montréal, 28 septembre 1892.

DUNLOP, LYMAN & MACPHERSON,
275—1m Avocats des pétitionnaires.

"Jacques l'Honneur"

LA PRESSE est en mesure de faire tenir à tout nouvel abonné le commencement du magnifique feuilleton en cours de publication dans notre journal.

Température

Probabilités pour les prochaines 24 heures

TORONTO, 10, 11 hrs. a. m.—Vents modérés, temps beau ; température stationnaire ou plus chaude.

A QUI LE FEUILLETON ?

La Patrie, qui ne manque jamais une occasion de s'occuper de ce qui se passe chez ses voisins et de ce qui ne la regarde nullement, pose cette question à propos du feuilleton publié par LA PRESSE et reproduit par *Le Monde*.

Notre confrère s'étonne que nous soyons obligé d'emprunter des feuilletons aux journaux d'outre-mer; ce n'est pourtant pas de notre faute si les romanciers canadiens n'ont, malgré nos instances rien de prêt à nous donner à publier, et LA PRESSE espère bien présenter sous peu à ses lecteurs une primeur de ce genre poussée sur notre sol.

Mais où *La Patrie*, tout en s'occupant de ce qui ne la regarde pas, dépasse la mesure, c'est quand elle dit :

"C'est se faire une bien triste "idée de l'intelligence de notre po-"pulation que de vouloir racoler "des lecteurs par de semblables "moyens, tout en ayant la préten-"tion de faire du journalisme sé-"rieux. C'est faire bon marché de "la dignité professionnelle."

Si "publier un feuilleton emprunté aux feuilles d'outre-mer" et l'annoncer avec force réclames est un manquement à la dignité professionnelle, les journaux français qui, en leur temps, ont publié "La Case de l'Oncle Tom," "L'Allumeur de Reverbères," "La Femme en Blanc," etc., nous ont créé des précédents derrière lesquels nous pouvons nous mettre pour nous garantir des flèches que nous décoche notre confrère.

Nous pensons autrement qu'il ne le fait sur le sujet, et nous pouvons l'assurer que le jour où le *Petit Journal*, publiera "*Un revenant*," roman d'outre-mer, nous ne trouverons pas que cet organe fera bon marché de sa dignité professionnelle...... ni non plus.

Quant à l'intelligence de notre population nous prouvons la haute idée que nous en avons en publiant des romans intéressants. Personne n'a jamais prétendu par exemple qu'en France la population se composait uniquement de crétins parce que les grands journaux se disputaient les lecteurs à coups de feuilletons annoncés à grand renfort de réclames flamboyantes.

C'est en France que le roman a vu le jour et les journaux, même les plus graves, les plus sérieux, et tout aussi à cheval que la *Patrie* sur la dignité professionnelle se sont servi du feuilleton pour étendre leur sphère d'action et leur influence.

C'est ainsi que le grave *Journal des Débats*, publia les "Mystères de Paris" d'Eugène Sue. Le "Juif Errant" du même auteur valut au *Constitutionnel*, journal respectable, une augmentation de 20,000 abonnés, qui se firent inscrire avant même la publication du premier feuilleton.

Une courte nouvelle d'Alexandre Dumas, "le capitaine Paul," valut cinq mille abonnés, au journal *Le Siècle*, en moins de trois semaines.

Mais le plus grand succès fut celui que ce même journal *le Siècle*, obtint avec les *Trois Mousquetaires*, qui portèrent son tirage à 50,000, chiffre énorme pour l'époque.

Notre voisine voit donc que nous sommes en bonne compagnie. Certes ce n'est pas douter de l'intelligence de ses lecteurs que de les mettre à même de lire un roman intéressant qui leur délasse l'esprit en les amusant.

Nous profiterons de ces quelques remarques pour exposer à notre tour la position de LA PRESSE dans cette affaire de feuilleton.

LA PRESSE ayant le bon droit de son côté n'a nul besoin d'imiter la violence avec laquelle le *Monde* a exposé sa version.

Nous ne répondrons nullement aux injures adressées à LA PRESSE, à son éditeur et à sa rédaction, cela se règlera devant les tribunaux, nous ne voulons qu'expliquer à nos lecteurs ce qui s'est passé.

Depuis la publication de "JACQUES L'HONNEUR" dans le *Petit Journal*, nous avons été frappé de la beauté de ce roman et nous avions décidé il y a *trois mois* de le publier dans LA PRESSE.

A cette fin nous avons collectionné tous les numéros du "Petit Journal". Nous sommes en mesure d'affirmer que *Le Monde* ignorait il y a encore quelques jours l'existence de ce roman.

"La Fée Printemps" touchant à sa fin—elle sera terminée mercredi —nous nous préparions à publier *Jacques l'honneur* et à le commencer avant la fin du roman en cours de publication, comme cela se fait généralement.

C'est alors que nous apprîmes par ses réclames que le *Monde* se préparait à publier un roman à sensation intitulé "La chasse à l'assassin."

Ce que nous avons dit au début de cet article prouve que nous connaissons toute l'importance d'un feuilleton empoignant pour un grand journal, et notre roman en cours, n'ayant plus que quelques jours à courir, nous publiâmes immédiatement *Jacques l'honneur*, certain d'avance que le roman de notre confrère ne pouvait lutter d'intérêt avec le nôtre.

Nous commençâmes le mercredi. Le vendredi, le *Monde* sortit son supplément-feuilleton, c'était le nôtre, ou plutôt celui du *Petit Journal !* La *Chasse l'assassin* c'était *Jacques l'honneur* dont le *Monde* avait changé le nom pour le présenter au public montréalais.

C'est tout, Le roman du "Petit Journal" peut-être publié au Canada par qui veut le publier. Nous avions décidé de le faire paraître depuis déjà trois mois; nous l'avons fait paraître à l'heure et au jour qui nous ont convenu, et malgré notre droit le *Monde* nous attaque de la manière qu'on sait, prétendant que ce feuilleton est sa propriété parce qu'il en a changé l'apparence.

Nous étant aperçu que les deux feuilletons n'en faisaient qu'un, et notre confrère ayant annoncé des tirages extraordinaires et gratuits nous avons voulu lui montrer que nous n'étions pas facile à jouer et nous avons servi à nos lecteurs, sans délai, et en le devançant, tout ce qui était paru de ce feuilleton.

Nous avons la conscience en repos, et nous sommes heureux des résultats obtenus en publiant tranquillement, sans réclames comme sans injures, un feuilleton qui intéresse nos lecteurs.

Grâce à cette quiétude d'esprit, nous n'éprouvons nul besoin, en dehors des tribunaux, de partir en guerre contre qui que ce soit, ni de nous écrire à nous-même des lettres élogieuses pour apprendre au public que LA PRESSE est un journal sérieux, sérieusement et honnêtement conduit et dans les colonnes duquel il n'y a pas de place pour les polémiques poissardes.

LE DEPART DU PREMIER MINISTRE

Une entrevue manquée

L'hon. M. Abbott, est parti hier soir, comme doit partir un malade, sans escorte, sans bruit, sans *reporters*, sans réclame. Beaucoup de monde le croyaient parti du matin; d'autres pensaient qu'il était allé rejoindre, à la Jonction St-Martin, son ministre des Finances venu d'Ottawa par le train du Sault Ste-Marie. Quelques-uns chuchotaient qu'il ne partait pas du tout, et qu'il restait pour mettre la paix entre les factions qui se disputent le droit de choisir son successeur. Sir John Thompson et l'hon. M. Chapleau étaient venus d'Ottawa, en même temps que l'hon. M. Foster, pour souhaiter bon voyage au Président du Conseil. Vers les six heures et demie, ce dernier se promenait sur Pine Avenue et rien n'annonçait dans sa tenue et son maintien l'anxiété et la préoccupation d'un départ pour l'Europe pour une période aussi longue que celle annoncée par les journaux.

Vers les dix heures et quart, Sir John Thompson, accompagné par M. R. S. White, M.P., pour Cardwell, l'honorable M. Chase-Casgrain, procureur général à Québec et quelques amis, descendaient les degrés qui conduisent à la gare Dalhousie d'où le train du C. P. R. devait partir à dix heures et demie. Quelques minutes plus tard, l'honorable M. Chapleau, M. Emard, l'associé de l'honorable M. Ouimet, et M. L. H. Taché arrivaient à la gare et s'informaient des officiers du chemin de fer si le premier ministre était déjà rendu. "Il n'est pas attendu pour ce train", répondait le gardien du char "privé" de Sir Donald Smith—Le Ministre des Douanes et le Ministre de la Justice échangent quelques mots de surprise et de désappointement visible à tous les assistants, quand Sir Donald Smith, alerte comme un jeune homme malgré ses soixante-onze ans, sort de la gare pour prendre place dans son char. Poignées de mains de l'hon. M. Chapleau et de Sir John Thompson qui demande à Sir Donald si le Premier-Ministre doit faire le trajet avec lui—"Non", répond Sir Donald, "M. Abbott "m'a fait dire qu'il partirait par "le Grand Tronc—J'ai l'habitude "de toujours prendre les steamers "du *White Star Line* à New-York "mais, j'ai, cette fois, voulu faire "encore l'essai du Parisian"—Et le train part, car Sir Donald ne retarderait pas un train pour tout l'or du monde (dont il n'a pas besoin !).

"Allons au Grand Tronc," disent en même temps Sir John Thompson et M. White, et le groupe des amis se remet en marche pour la gare Bonaventure. On arrête pourtant au St. Lawrence, et M. Hogan envoie lui-même un courrier à la gare du Grand Tronc pour savoir si l'introuvable M. Abbott est parti ou doit partir, car on ne savait pas au juste si le train de Québec était parti à 10.15 ou ne partait qu'à 11.15, les heures de départ ayant été récemment changées. Enfin au bout d'une demi-heure on finit par constater que le chef du cabinet avait pris le train de 10.15 hrs en route pour Québec, d'où le "Parisian" partait dimanche matin. Une dépêche de bons souhaits, de bon voyage fut signée par M. Chapleau, sir John Thompson et M. White, et chacun s'en retourne chez soi, se demandant, nous le parions, si vraiment le steamer emporterait avec lui, de l'autre côté de l'Océan, notre énigmatique Premier.

La *Gazette* de ce matin n'a pas le plus petit compte-rendu du départ du Premier Ministre, si ce n'est qu'il est parti par le Grand-Tronc et Sir Donald par le Pacifique. Evidemment, M. Abbott n'a pas voulu donner prise au reproche du journaliste américain qui disait que le C. P. R. était vraiment "the government on wheels".—

C'est dommage tout de même, LA PRESSE qui s'était promis d'avoir de M. Abbott un *interview* aussi intéressant que celui de la *Gazette* il y a un mois ! *non bis in idem.*

La mairie

Des réquisitions à l'échevin Rolland lui demandant de poser sa candidature à la mairie en 1893 ont été mises en circulations samedi dans tous les quartiers de la ville et se couvrent rapidement des signatures de nos citoyens les plus considérables.

Deux petits cadavres dans les flammes

Une scène pénible a eu lieu samedi vers une heure, dans la maison portant le No. 901 rue Cadieux, et occupée par un charretier du nom de Joseph Renaud. Deux petits corps étaient exposés, lorsque le feu se déclara aux draperies. Les pompiers arrivèrent à temps pour transporter les corps chez un des voisins, mais la maison a été presque entièrement détruite.

Voleur d'habits

Samedi soir, une des servantes de l'hôtel Beaulieu, rue St-Laurent, a vu un homme qui descendait l'escalier avec plusieurs capots sous le bras. Elle donna aussitôt l'alarme, mais à l'arrivée du propriétaire, l'inconnu s'était élancé par une fenêtre. Le voleur a été arrêté un peu plus tard par le détective Cullen et a donné le nom de F. Fauston. Il a comparu ce matin devant le magistrat de police et a plaidé coupable. Sentence demain.

Assaut brutal

A deux heures dimanche matin, la police du poste No 2, a ramassé un homme sans connaissance et baignant dans son sang au coin des rues Notre-Dame et Jacques-Cartier et le firent transporter à l'hôpital Notre-Dame. Quand il a repris connaissance hier, il a donné le nom de Henri Auger, 30 ans, demeurant à Nicolet. Il raconte qu'il a été attaqué par deux individus qui l'ont battu de la façon la plus brutale. Il déclare ne pas connaître leurs noms. La blessure la plus sérieuse est à la tête et a été faite à l'aide d'une brique à ce que croient les médecins, Auger est dans un état critique.

UN NOUVEAU PROJET

Pour payer les dettes de la province

Samedi après-midi, M. S. Laporte, curé à Heinks, convoquait une assemblée de journalistes à l'hôtel Jacques-Cartier. La *Presse*, le *Star*, le *Witness*, le *Monde* et la *Patrie* s'y trouvaient représentés.

M. Laporte soumit aux journalistes un nouveau projet, ayant pour but le paiement des dettes de la province, afin que ceux-ci en fassent prendre connaissance au peuple.

"Le Canada, dit-il, spécialement la province de Québec, appartient aux Canadiens. Il est prouvé que ceux-ci ne peuvent acquérir au *pro rata*, à leur expansion particulière, un domaine privé.

"A qui la faute ?

"Je l'attribue :

"1o Aux lois ignorantes qui nous ont régis jusqu'à présent. En effet, on a toujours favorisé les grandes compagnies par des lois privées, et on a laissé de côté le pauvre ouvrier ou le pauvre colon qui n'a pas le temps d'aller courrir à Québec, au cabinet des ministres, solliciter des faveurs. De cette manière ce sont les riches qui empochent notre argent.

"2o Aux spéculations rapportant quelque profit à la couronne, de grands bénéfices à des particuliers et rien au peuple.

"3o Aux conditions onéreuses imposées aux colons.

"4o A la rareté de l'argent chez les colons, qui n'ont crédit nulle part.

"En outre, le service public, en ce qui concerne la police et les chemins est énormément défectueux. Les colons paient vainement pour obtenir des chemins et de la sécurité. Les compagnies prennent les contrats et l'argent et ne font rien.

"Voici le remède qu'on devrait apporter à cet état de choses :

"La vente directe et sans condition du domaine public afin de rendre propriétaire d'au moins deux lots de terre tout homme né ou naturalisé au Canada; afin d'éloigner le monopole, personne ne pourrait acquérir plus de deux lots. Avec le produit de cette vente, l'on pourra payer la dette publique.

"Des gens soutiennent qu'il n'y aura pas d'acheteur: il y en aura, pourvu qu'il n'y ait pas de favoritisme.

"De cette façon, le service public sera amélioré et l'Etat ne spéculera plus sur le profit clair du particulier.

"Si la couronne a encore besoin d'argent, qu'elle taxe directement, sans distinction de croyance religieuse, tout ce qui ne fait pas réellement l'œuvre du service public."

Feu

Une alarme privée a été donnée à 5.45 p.m. hier au poste No. 12 pour un commencement d'incendie qui s'était déclaré dans un entrepôt de charbon appartenant à MM. Greene & Sons, à l'écluse St-Gabriel. Il a fallu 20 minutes de travail aux pompiers pour étouffer le feu.

Le lionceau au Parc Sohmer

M. Frank Romaine, qui a soin des animaux composant la ménagerie au parc Sohmer, a du transporter le lionceau dans ses appartements privés, pour cause de la santé de son petit protégé auquel l'espace restreint de la cage où se trouve sa mère semble nuisible. Le petit animal qui a maintenant atteint la grosseur d'un chat ordinaire, semble tout-à-fait apprivoisé et s'est surtout attaché au jeune fils de M. Romaine. L'enfant qui n'est âgé que de deux ans, le transporte dans ses bras d'un appartement à l'autre. Les deux sont devenus inséparables. Plusieurs personnes se sont amusées hier après-midi à regarder l'enfant et le jeune fauve prendre leurs ébats ensemble.

Notes de l'hôtel de ville

M. A. Davis, surintendant de l'aqueduc, a congédié dernièrement deux dessinateurs dans son département parce qu'il n'avait plus de travail à leur donner. Il a fait descendre les autres dessinateurs du troisième étage et les a réinstallés dans une pièce adjacente de son bureau, afin de les surveiller de plus près.

M. Davis dit qu'il continuera la pose des tuyaux de l'eau jusqu'à l'épuisement du crédit affecté à cet objet et tant que la température se montrera favorable à l'opération.

—Le maire demande aux commissaires catholiques de fermer leurs écoles mercredi après-midi en honneur de la fête de Christophe Colomb, imitant en cela l'action des commissaires protestants.

—On se chuchote à l'oreille dans les corridors de l'hôtel-de-ville un bruit disant que M. L. O. David, le greffier de la cité, se mariera à Boston, mardi de la semaine prochaine.

—D'après les statistiques du bureau d'hygiène il y a eu la semaine dernière 97 inhumations dans le cimetière de la Côte des Neiges. On a constaté peu de maladies contagieuses, 1 cas de croup, 1 de fièvres typhoïdes et 4 de coqueluche.

—Le conseil de ville tient cette après-midi sa séance mensuelle. L'ordre du jour est encore très chargé.

—Pour faciliter les opérations du tramway électrique pendant l'hiver prochain M. St Georges dit qu'il demandera la permission de déposer la neige propre enlevée de la voie ferrée sur la ferme Fletcher et le Parc Logan.

—Le reporter de LA PRESSE a posé à M. R. Roy, C. R., avocat de la cité, la question suivante : Les cotiseurs, après avoir clos leurs livres peuvent-ils recevoir des plaintes et corriger le rôle d'évaluation ?

La nouvelle charte de la cité est explicite sur ce cas, a répondu M. Roy. La section 97 dit qu'aucune plainte ne pourra être entendue après le jour fixée pour l'audition des témoins.

Il y a deux appels de la décision des cotiseurs l'une devant la cour du recorder et l'autre devant un juge de la cour supérieure. Mais ces appels sont subordonnés au règlement concernant la date fixée pour l'audition des plaintes par les cotiseurs.

M. Roy s'est plaint du retard que le gouvernement apportait à la publication des lois passées à la législature de Québec. Les lois sanctionnés le 24 août dernier, ne nous sont arrivées ici que samedi dernier.

—M. P. C. Lévesque le propriétaire du Palais de Crystal a le plaisir d'annoncer qu'il commencera aujourd'hui même à donner le lunch tous les jours de 11 à 3 heures. 285-3

—Le "Reliance Rosebud" est et sera toujours le cigare "coq sur la stand." Il est toujours le boss des cigares pur havane en Canada. 285—6

TENTATIVE DE SUICIDE

Dans une des cellules du poste de police No 4

Une fille du nom de Mary Cole, arrêtée samedi soir par le constable Rey pour ivresse et refus de payer son charretier, a failli se suicider dans une des cellules du poste de police No 4, coin des rues Ontario et des Allemands, en se pendant à l'aide de son mouchoir et des rubans qu'elle portait sur elle. Les râles de l'infortunée ont attiré l'attention des hommes qui se trouvaient dans le corps de garde. Ils ont accouru à son secours et lorsqu'ils l'ont dépendue, elle avait déjà la figure toute tuméfiée. La malheureuse a comparu en cour ce matin et après avoir reçue une verte semonce du juge, a été condamnée à une amende de $3 ou 15 jours de prison.

LES CHARS A L'ELECTRICITE EMMAGASINEE

Ce que dit M. St George

M. St George est de retour d'un voyage qu'il a fait aux Etats-Unis, pour y voir fonctionner un tramway à l'électricité emmagasinée. Il a vu ce système en opération à Milford, Mass., une petite ville de 8,000 âmes, à environ trente milles de Boston. J'ai voyagé, dit M. St George, sur un char mû par l'électricité emmagasinée. Le trajet que nous avons faita été de trois milles aller et retour.

Les chars ont une assez jolie apparence et atteignent une vitesse raisonnable. On m'a dit que l'on ne renouvelait les batteries qu'après le sixième voyage d'un mille et demi.

Je n'y ai pas cru parce que l'on a remisé le char après le deuxième voyage et l'on n'a pas voulu m'admettre dans le bâtiment où tout est mystère. M. Everett, qui était avec moi, a fait une offre à M. Stevenson, le gérant de la compagnie de Milford. Le manufacturier enverra un de ses chars à Montréal aux frais de notre compagnie de tramway et il sera mis à l'épreuve sur notre voie de ceinture. La compagnie paiera tous les frais de transport et de l'essai, à condition que le char fasse le service d'une manière efficace. Il devra faire deux fois au moins le tour de la voie de ceinture sans renouveler ses batteries. L'offre n'a pas été acceptée. Je suis arrivé à la conclusion que le système des chars de Milford n'est pas praticable avec économie. Ce système n'a aucun succès à Milford.

Le système de l'emmagasinage de l'électricité coûte à la compagnie qui s'en sert 27 cents par mille parcouru tandis que le système trolley ne coûte que 21 cts. Ce système de plus ne peut être adopté pour les chars ouverts que nous avons à Montréal pendant l'été.

AU RECORDER

Sus aux mendiants

Environ une quarantaine de noms figuraient sur la liste du recorder, ce matin. Aucun des accusés ne mérite une mention particulière. Une des plus fortes sentences a été celle de six mois aux travaux forcés infligée à un infirme du nom de Sifroid Lemay. Ce dernier est devenu une véritable nuisance publique et est considéré par la police et les résidents de cette partie de la rue St-Paul, où il avait établi ses quartiers généraux, comme un être dangereux. Malgré ses infirmités Lemay se sert de sa béquille, comme d'une massue sur certaines personnes qui se montrent peu disposées à répondre d'une manière favorable à ses jérémiades. Cette partie de la rue St-Paul est infestée par une foule de déshérités de la nature qui y ont établi une "Cour des Miracles" d'un genre nouveau. Le sergent Soulière et ses hommes ont reçu instruction de purger les environs de tous ceux qui ne seraient pas munis des certificats requis par la loi, leur donnant la permission de quêter dans les rues.

Les Forestiers à table

La Cour Champlain de l'Ordre Indépendant des Forestiers, tiendra son deuxième banquet au Balmoral le 24 courant. Le suprême Chef Forestier Oronhyatekha, M.D., sera présent.

Petits abandonnés

Le chef Hughes a pris sous sa protection ce matin un petit bambin du nom de Joseph Lavoie, qui avec ses petits frères et sœurs avait été abandonné sur la rue par un père ivrogne et sans cœur. Les enfants ont été trouvés errant la nuit sur la rue Montana, par le constable Soulière. Les petits étaient presque épuisés par la faim et le froid. Tous ont été placés dans des institutions charitables.

Morte presque subitement

Une vieille dame du nom de Landers, âgée de 72 ans et demeurant au No 61 rue des Jurés, est tombée subitement malade dans les chars urbains près du coin des rues Bleury et Craig, samedi soir, vers onze heures. L'ambulance de l'hôpital Général l'a transportée à cette institution, où elle a rendu le dernier soupir à trois heures dimanche matin. Le coroner a été averti et a ouvert une enquête cette après-midi.

Une erreur

Une erreur s'est glissée dans notre compte-rendu sur le conseil-de-ville de St-Henri, lorsque nous disions que le maire avait été autorisé de signer les documents relatifs à l'affaire Clendinneng sur la proposition de M. Riel, secondé par M. Taillefer.

Cette proposition fut faite par M. P. Aquin, secondé par M. Narcisse Gougeon.

MM. Riel, Taillefer et Barrière s'étaient prononcés contre la motion.

Notes commerciales

Des sociétés commerciales sont enrégistrées entre :

Ludwig Huffman et W. J. P. Fraser, contracteurs.

F. H. & C. W. Fennerton, de Lachine, laitiers.

Abraham Superior, bijoutier, fera affaires seul sous le nom de Superior & Cie, comme marchand de seconde main.

Wilfrid Meloche, épicier, fera affaire seul sous le nom de A. Meloche.

Le nom de la société Craig & Cie est changé en celui de Henry Craig & Cie.

La société de G. C. Rutan & C. Edlington, a été dissoute.

Avila & Louis Cnicoine, marchands de chaussures, ont dissous leur société.

J. B. Archambault, marchand de chaussures, a fait cession à la demande de Clément Lafleur. Passif $1,200.

ACCIDENTS

MORS AUX DENTS

RUÉ PAR UN CHEVAL

—Un cocher de la Place Jacques-Cartier nommé Fred. Corbeil, est tombé du siège de sa voiture samedi soir et s'est cassé le nez.

—Samedi soir, un cheval attelé à une des voitures express de M. E. C. Mount a pris le mors aux dents sur la rue Bourgeois et en tournant le coin de la rue Favard envoya le conducteur rouler sur le trottoir. Celui-ci dans sa chute se blessa sérieusement à plusieurs endroits au visage. Le cheval a été rejoint, mais la voiture a été mise en pièces.

—Un nommé James Murray, demeurant au No 87 rue Murray, a été la victime d'un accident horrible samedi soir. Il passait en arrière d'un de ses chevaux dans son écurie, lorsque l'animal lui lança une ruade qui l'atteignit à la figure. Le sabot en fer de l'animal lui cassa la mâchoire en lui arrachant le nez presque et lui enfonçant tout le bas du visage. Tous les soins possibles ont été prodigués au malheureux par le médecin qui accompagnait l'ambulance de l'hôpital Général, mais le blessé est dans une position tellement critique, que l'on ne croit pas qu'il en revienne.

—L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée ce matin sur les quais pour y recueillir un individu dont on ignore encore le nom, qui était tombé du haut mal. Rendu à l'hôpital le malheureux a eu encore deux rechutes. La maladie a été causée par un excès de boisson.

—Le cheval de M. Beaulieu, le pourvoyeur du département du feu, est tombé sur l'asphalte près du palais de justice. La voiture a été brisée et M. Beaulieu a reçu en tombant sur le pavé une blessure à la tempe.

MORT DU DR. D'ORSENNENS

Funérailles à Joliette

La profession médicale vient de perdre un de ses membres les plus distingués dans la personne du Dr Thomas E. d'Odet d'Orsennens, doyen de la faculté de médecine et de chirurgie de cette ville.

M. d'Orsennens est décédé à Joliette, à l'âge de 72 ans.

Il avait exercé avec succès sa profession à Montréal pendant un grand nombre d'années. Il occupa aussi la chaire de professeur de chimie à l'Ecole Victoria et jusqu'à la fusion de l'université Laval, il fut le président de cette faculté médicale.

Le Dr d'Orsennens était chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, honneur qui lui avait été conféré par Sa Sainteté Pie IX.

Son fils aîné est le colonel, comte d'Odet d'Orsennens, commandant de l'Ecole d'infanterie de St-Jean, P. Q.

Un autre de ses fils est supérieur du collège des Frères des Ecoles Chrétiennes à Trois-Rivières et le plus jeune est le capitaine d'Orsennens du 65ème bataillon.

Les funérailles auront lieu demain à Joliette, puis les restes mortels seront transportés au cimetière de la Côte des Neiges.

A une assemblée spéciale de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté Médicale Laval, tenue le 8 octobre, sous la présidence de M. le Dr Durocher, des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion de la mort de M. le Dr T. E. d'Odet d'Orsonnens, doyen d'âge de la Faculté, et qui pendant tant d'années a occupé si dignement les chaires de chimie et d'obstétrique à l'école de médecine.

Des résolutions de condoléances ont aussi été adoptées par les étudiants de l'école de médecine et de chirurgie de Montréal, faculté Laval.

Petites nouvelles

—Un conducteur de tramway, nommé Snyder, s'est trouvé pris samedi entre deux chars électriques, à Hamilton, et a reçu des blessures que l'on croit très dangereuses.

—Le cheval d'un M. D. B. Stickney de Newburg, Ont., a pris le mords aux dents, samedi, pendant qu'il se trouvait en dehors de la ville et n'a pu être maîtrisé à temps. M. Stickney fut jeté hors de sa voiture et reçut de si graves blessures, qu'il ne vécut que deux heures après l'accident.

—Un peintre nommé Geo. Heinzmann, employé à la fabrique de meubles Hanover, à Hanover, Ont., est tombé mort samedi pendant qu'il était à son ouvrage.

—Un jeune homme, Albert Coon, d'Hamilton, Ont., a été condamné à trois ans de pénitencier, pour tentative criminelle contre une dame Hamilton, du village de Fulton.

—Un vieillard du nom de John P. Rice, de Bomanville, Ont., s'est suicidé, hier, en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Famille brûlée vive

TOLEDO, Ont., 10. — Vers deux heures du matin, hier, la résidence de M. J. J. Luckey, aîné, située à quatre milles d'ici, a été détruite par un incendie. Un homme qui avait aperçu les flammes courut vers le lieu du sinistre pour porter secours aux incendiés, mais lorsqu'il arriva, les portes de la maison étaient fermées et le feu surgissait de toute part.

Les corps de M. et Mme Luckey et celui de leur fille furent trouvés en bas des escaliers, horriblement brulés et méconnaissables. M. Luckey, avait été à Smith's Falls, dans la journée. Il fut vu environ une demi-heure avant que l'incendie se déclara, se dirigeant vers sa maison. Ce sinistre paraît mystérieux. Une enquête doit avoir lieu aujourd'hui.

Feu pres de Buckingham

OTTAWA, 10—Les enclos de bois des Grondines, près de Buckingham, ont été dévorés par le feu, samedi. Les pertes se montant à $4,700 et les assurances à $1,500.

La diphtérie à Toronto

TORONTO, 10 — Les employés du bureau de santé rapportent une sérieuse augmentation des cas de diphtérie. Pendant la semaine dernière trente nouveaux cas ont été constatés, ainsi que onze cas de fièvre scarlatine. Le nombre de décès a été pour la semaine qui vient de finir de 78.

ABORDAGE SUR LES COTES DU PACIFIQUE

Cinq personnes tuées, 17 blessées

SEATTLE, Wash., 10 — Le vapeur "Premier," de la Canadian Pacific Navigation Co, a été abordé samedi après-midi à dix milles de Port Townsend par un vapeur chargé de charbon, le "Williamette." La collision a eu lieu pendant un épais brouillard.

L'avant du "Premier" fut complètement brisé et la proue du "Williamette" s'enfonça dans le flanc de l'autre navire. Par suite de la violence du choc, cinq personnes furent tuées et dix-sept blessées.

Un remorqueur qui passait près des deux navires au moment du désastre fut appelé et prit à son bord les passagers qu'il transporta à Scottle, où ils arrivèrent au milieu de la nuit.

Pendant la panique qui suivit la collision, une femme fut tellement effrayée qu'elle en perdit la raison, sauta par dessus le bord et se noya.

Le remorqueur "Goliat" a ramené hier matin les corps des personnes tuées qui étaient restés sur les navires en détresse.

La fête à New-York

NEW-YORK, 10 — Environ 25,000 écoliers et étudiants prenaient part à la procession ce matin.

Au coin de la 5ème avenue et de la 42ème rue, sur le carré du Réservoir, près de 17,000 jeunes filles formaient un groupe disposé d'une manière vraiment artistique. Toutes portaient le casque de la liberté et un costume soit blanc, bleu ou rouge. Ces jeunes filles chantaient ; "The star spangled banner," et d'autres chansons patriotiques.

Le trait principal de la démonstration un défilé fut de 300 jeunes garçons indiens de l'école industrielle indienne de Carlisle, Pe. Ils avaient en tête une fanfare composée aussi de jeunes Indiens.

Notes de Québec

QUÉBEC, 10 — L'hon. M. Mercier est arrivé aujourd'hui en cette ville. Il doit comparaître à la cour de police et à la cour criminelle.

—Le corps d'un inconnu a été trouvé dans le bassin Louise, hier matin. On croit que le défunt était un matelot.

— Arrivés pour Montréal : SS. Circassian, de Liverpool; SS. Sarnia, de Liverpool ; SS. Greenland, de Cow Bay ; SS. Hayter, de Picton ; SS. Belleville, de Manille ; SS. Louisbourg, de Sydney ; SS. City of Lincoln, de Rotterdam.

Partis : SS. Parisian, pour Liverpool ; barque Norway, pour Belfast ; barque Ferdinand, pour Londres ; barque Kate Burrill, pour Cape Town.

Le choléra dans l'Etat de New-York

OTTAWA, 10—Le ministère de l'agriculture a reçu de l'hon. John Ferguson, un télégramme daté de Niagara Falls, l'informant qu'il avait appris que deux Hongrois étaient atteints du choléra à Tonowanda, N.-Y., et demandant que des précautions rigoureuses soient prises.

Les officiers des quarantaines ont reçu instruction d'exercer la plus grande surveillance; mais le ministère considère ceci comme une action un peu précipitée, d'autant plus qu'on n'a encore pu faire vérifier d'une façon exacte les cas annoncés dans le télégramme.

Six cents morts par jour

KINGSTON, 10—Le docteur Kilborn, de l'hôpital général de cette ville, a reçu une lettre de son frère, le docteur O. L. Kilborn de Chentu, Chine, médecin d'une mission protestante dans cette partie du pays. La lettre est du mois d'août. Les missionnaires se trouvaient à ce moment à 70 milles de la ville et étaient tous bien portant. Le choléra dit la lettre, faisait des ravages effrayants dans la ville, où cinq à six cents personnes mourraient chaque jour.

L' "Empress of China"

HONG-KONG, 10—Le C. P. R. SS. "Empress of China" est arrivé ici ce matin.

Le 400ème anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb

MERCREDI, 12 OCTOBRE

Grande fête au Parc Sohmer, sous le patronage de l'association nationale St-Jean-Baptiste

APRÈS-MIDI

Grande fête scolaire pour tous les élèves de nos écoles catholiques et protestantes invitées à prendre part à l'apothéose de Christophe Colomb. Un programme spécial est en préparation. Déjà les commissaires d'école protestants ont donné congé à leurs élèves pour la circonstance et les commissaires des écoles catholiques doivent suivre leur exemple.

LE SOIR

il y aura un discours de circonstance par M. L. O. David, président. Déclamation par M. Louis Fréchette d'une poésie intitulée "La découverte de l'Amérique." Les airs canadiens seront chantés par les étudiants en médecine qui sont au nombre de 300, et accompagnés à grand orchestre sous la direction de M. Charles Labelle,

Apothéose de Christophe Colomb— Au moment où l'on découvrira le grand portrait, entouré de lauriers et de drapeaux de toutes les nations, fait par M. Beullac, il y aura un salut de 100 coups de canon par la batterie d'artillerie de Montréal. Décoration, illumination, etc. Enfin cette fête promet de dépasser tout ce qui a été fait au Parc Sohmer jusqu'à ce jour. L'admission ne sera que de 10 centins. L'après-midi pour les enfants 5 cts. 285—3

—Louis Larivée Ecr, 1598 Notre-Dame. Cher Monsieur,—Je suis heureux de recommander le "King of Germ Killers" comme le meilleur desinfectant que j'ai fait usage. Je le recommande spécialement comme destructeur de mites, barbeau, etc. Votre etc., Ant. Bissonnette, 225 St Christophe, Montréal. 285—2

—"Le Reliance Rosebud" est et sera toujours le cigare "coq sur la stand." Il est toujours le boss des cigares pur havane en Canada. 285—6

—Le "Reliance Rosebud" est et sera toujours le cigare "coq sur la stand." Il est toujours le boss des cigares pur havane en Canada. 285—6

Grande fête de la C.M.B.A., branche 87

Grande fête au Parc Sohmer, jeudi le 13 octobre; le pavillon du Parc sera chauffé et la fête sera des plus belles de la saison.

Admission, 10 cts. 284—2

Le général Crespo

LA GUAYANA, 10—Hier, le général Crespo a été l'objet d'une réception enthousiaste à Caracas. Toutes les maisons étaient illuminées. Le général a été proclamé président provisoire de la république.

Les rumeurs concernant la fuite de Pulido et de ses ministres sont confirmées. On dit qu'ils iront rejoindre leur ancien chef Palacio, à Paris.

Naissance

MARENGO—A la Pointe St Charles, le 9 octobre, la dame de Camille Marengo, peintre, une fille.

Parrain et marraine, M. Edmond Marengo et sa dame.

Mariages

GENTESSE-MERCIER. — A l'église Notre-Dame, le 15 courant, par le Revd M. Bray, M. Albert Gentesse, marchand de Worcester, Mass., à Mlle Idola Mercier, fille de M. Léandre Mercier, marchand de cette ville.

ST GERMAIN-MIRON—A l'Archevêché de Montréal, par le Revd J. A. Vaillant, J.-Bte St Germain, ébéniste, à Mlle Donalda Miron, Coteau St Louis.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

RENEAULT-HENAULT—A St Cuthbert, le 4 courant, par le Revd M. Brien, George J. Reneault, fils de George Reneault, manufacturier de Montréal, à Albina Hénault, de St Cuthbert.

L'heureux couple est parti pour un voyage.

BEAUDRY-PAPINEAU—A la chapelle du Sacré-Cœur, église de St Jacques, par M. l'abbé G. Bourassa, Joseph Beaudry, à Marie, fille de l'hon. juge Papineau.

Décès

PÉRIARD—En cette ville, le 8 courant, à l'âge de 39 ans, Amédée Périard, libraire éditeur.

Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 367 rue Cadieux à 8 heures a. m. pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOISAN—En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 10 ans et 15 jours, Joseph, Henri, Achille, enfant de Achille Moisan, horloger bijoutier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 11 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 707 St Laurent, à 8½ a. m. pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

VANIER—A Ste Cunégonde le 9 courant, à l'âge de 15 ans, 5 mois, Delle Agnès Vanier, fille de feu J. B. Vanier.

Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère No 1475 rue St Jacques à 7½ heures a. m. pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Longue-Pointe, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN—En cette ville, le 10 courant à l'âge de 1 mois et 22 jours, Marie Mélanie Gabrielle, enfant de Israël Cardin.

Les funérailles auront lieu mardi le 11 courant.

HÉTU—A Lavaltrie, samedi, le huit courant, à l'âge de 88 ans, moins 4 jours, Joseph Hétu, ancien cultivateur.

M. Hétu était le père du notaire L. O. Hétu, de Montréal et de M. Anthime Hétu, de Lavaltrie.

DAUPHINAIS—En cette ville le 10 courant, à l'âge de 10 ans, 6 mois, Marie, Philomène, Berthe, enfant de Olivier Dauphinais, Ecr., marchand.

Les funérailles auront lieu mercredi le 12 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 2297 rue Notre-Dame à 7 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

D'ORSONNENS—A Joliette, le 7 courant, à l'âge de 72 ans, Thomas Edmond d'Odet d'Orsonnens, docteur en médecine, chevalier de St George le Grand, doyen de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

Le service sera chanté à Joliette et les restes mortels arriveront à la gare du Mile-End, mardi matin le 11 courant par le convoi de 8.30 hrs.

De là le cortège funèbre se rendra au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER—A l'épiphanie, le 8 octobre (1892), Pierre Charpentier à l'âge de 75 ans et 8 mois.

Le service funèbre aura lieu mardi le 11 courant à 9 heures précises.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service Anniversaire

Le service anniversaire de Delle Louise Guillon Duplessis aura lieu mercredi matin, 12 octobre à 6½ hrs à l'église Bonsecours.

Purifiez l'air dans les chambres occupées par les malades en employant le King of Germ Killers. Un seul essai vous confirmera que c'est le meilleur désinfectant existant. 285—2

C.M.B.A.

AVIS

Les membres des succursales 26, 41, 50, 54, 74, 83, 84, 87, 140, 142 et 143 sont respectueusement invités à s'assembler à la salle de la Succursale 26, No 1717 rue Notre-Dame, Mardi matin le 11 courant, à 8 heures, pour accompagner les délégués du Conseil Suprême à l'église Ste Anne où une grande messe solennelle sera célébrée.

Le Comité de Réception espère que chaque membre sera présent dans cette occasion spéciale.

Les membres d'autres succursales sont aussi invitée à prendre part à cette démonstration.

A. R. ARCHAMBAULT,
Sec. du comité de Réception.

N.B.—Veuillez porter votre insigne. 284—2

Demandez les certificats attestant que le King of Germ Killers est le meilleur désinfectant existant. 285—2

NE manquez pas de voir le Grand Panorama de la fameuse guerre indienne, du 25 juin 1876, ainsi que la défaite du général Custer qui mourut avec toutes les troupes par l'union des Sioux, sous leurs fameux chefs Gall et Sitting Bull.

Ne manquez pas d'y aller. **ENTREE 25c.**

Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 10 p.m., les dimanches de 1 hr. p.m. à 6 heures p.m., 1981 rue Ste Catherine, coin de la rue St Urbain. Les chars transportent le monde de toutes les parties de la ville. 115—jno

Demandez à votre pharmacien le King of Germ Killers, ou roi des destructeurs de microbes pour chasser le barbeau et toute autre vermine. 285—2

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de 4 personnes. $10 par mois ; au centre de la ville, avec liberté d'aller coucher tous les soirs dans sa famille. S'adresser à M. R. Beullac, 1674 rue Notre-Dame. 285—2

ON DEMANDE un garçon de bureau bien recommandé. S'adresser H. T. Levy, 5 rue Ste Thérèse. 285—1

PERDU, un petit chien blanc portant le nom de "Pearl". Celui qui le retournera au No 93 rue Cathédrale sera récompensé. 285—1

PERDU—Le 2 octobre dans le parcours de la procession à l'église St Jacques, un porte-feuille contenant $17.50. Celui qui le rapportera au No 300 Sanguinet sera récompensé. 285—1

PERDU samedi soir au marché St Jacques, un porte-monnaie contenant $11 et quelques papiers. Récompense au porteur au No 456 rue Beaudry. 285—2

PERROQUET perdu, samedi, récompense généreuse à qui le rapportera au No 340 Visitation, T. Pepin. 285—6

TROUVE—Un chien black & tan (Cowley) s'est réfugié chez moi samedi soir, le propriétaire pourra le réclamer 401½ Amherst. 285—1

TERRE à vendre ou à louer à la Rivière des Prairies. S'adresser Joseph Beauchamp, 430 rue Plessis. 285—1

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE—HENRY THOMAS, locataire et gerant—Semaine commençant lundi, le 10 octobre avec matinée samedi. M. E. S. WILLARD, l'éminent acteur anglais, supporté par la Cie A. M. Palmer fera son apparition en Canada pour la première fois dans deux pièces différentes, lundi, mardi, mercredi et samedi soir et matinée de samedi, **The Middleman**. Jeudi et vendredi soir, **Judah**. Prix $1.50, $1, 75c, 50c et 25c. Sièges en vente chez Nordheimer. Semaine suivante : Ramsay Morris Comedy Co, dans JOSEPH. 285—6

GRANDES COURSES

AU

PARC ∴ LEPINE

Mardi et mercredi, les 11 et 12 courant

Pour une œuvre de charité. Les meilleurs chevaux de Montréal y prendront part.

Entrée 25c. Ouverture à 1 heure p.m., En cas de mauvais temps, les courses seront remises au lendemain. 285—2

Danse, bonne tenue et exercices physique—A. Roy Macdonald, jr., Les classes seront ouvertes mercredi le 14 courant à 8 hrs p.m. pour les commençants ; les classes des juvenilles jeudi le 15 courant à 4 hrs p.m. Enregistrez vos noms de bonne heure afin de bénificier des première leçons. Salle d'Assemblée du Queen's. 285—ino

LA DANSE

Désirez-vous acquérir rapidement une connaissance parfaite de cet art magnifique ? Si tel est votre désir, rappelez-vous que la première classe du professeur Durkee pour les commençants se forme maintenant.

Elle se réunira tous les mardis et vendredis soirs.

2269 RUE STE-CATHERINE

Ouvert l'après-midi et le soir. 268—1 mo

NOUVELLES ANNONCES

ARRIVEES TROP TARD POUR ÊTRE CLASSIFIEES

A LOUER—Maison de 7 appartements sur le même plancher, à louer meublée. 434 rue Cadieux. 285—3

A VENDRE, toutes les machines, accessoires, etc., au complet pour travailler le bois comprenant machines à raboter, à moulder, à scier, etc., ainsi qu'une bouilloire à vapeur et engin; force, 30 chevaux ; à vendre à cinquante pour cent meilleur marché que le prix coûtant ; n'ayant été en usage que depuis peu. Si vous le voulez vous pouvez louer une fabrique convenable à un prix raisonnable ; les machines sont placées et prêtes à fonctionner. Bonne occasion pour faire affaires. Pour plus de renseignements s'adresser à John Darby ou au Revd N. E. Demers, curé d'Ormstown, P.Q. 285—6

ASSOCIE DEMANDE — Une personne désirant entrer dans le commerce d'agence générale ; j'ai un article requis dans toutes les maisons annoncé dans les expositions à Montréal, Ottawa et Sherbrooke (d'où j'ai reçu des diplômes) que je mettrais contre un petit capital ou marchandises d'étape entre les mains d'un homme d'énergie. J. R. S., Boîte 1292 B.P. Montréal. 285—1

A LOUER, magnifique appartement pour un artiste-crayonneur. 538 Lagauchetière, coin St Laurent. 285—3

A LOUER, Chambres meublées confortables pour un ou deux messieurs. Prix modéré. 95 St Laurent. 285—1

AVIS PUBLIC—Un bill sera présenté à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour autoriser les ingénieurs stationnaires de Montréal, à se constituer en association de secours mutuels sous le nom de "Association St Laurent des Ingénieurs Stationnaires de la Province de Québec." 285—27

CHAMBRE et pension, 366 Dorchester. 285—6

ON A BESOIN de plusieurs menuisiers. S'adresser à Foisy & Paquette, 214 avenue Papineau. 285—jno

ON DEMANDE une servante pour une famille de trois personnes. Pas de lavage ni repassage. S'adresser immédiatement au No 67 rue Berri. 285—2

ON DEMANDE des hommes pour faire la saucisse et aussi des hommes d'expérience pour la vendre dans le commerce de boucher et d'épiceries. S'adresser J. Quevillon & Cie. No 17 ruelle Josaphat, sur le Chemin Papineau, entre les rues Ste Catherine et Mignonne. 285—2

ON DEMANDE pour un magasin d'épiceries et liqueurs en gros, un solliciteur pour la ville. Inutile de se présenter à moins d'être au courant de cette ligne. Adressez par lettre, B. C, bureau de LA PRESSE. 285—2

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille, pas d'enfants. 2091½ Notre-Dame. 285—2

ON DEMANDE au No 21 rue Berri, une servante générale, connaissant la cuisine. Que deux personnes à la maison. Pas de lavage. Inutile de se présenter sans recommandations. 285—4

ON DEMANDE une servante. 44 St Denis. 285—2

ON DEMANDE une jeune fille comme bonne d'enfants. 97 Shuter. 285—3

ON DEMANDE une bonne cuisinière, capable aussi de traire une vache. S'adresser de suite, 75 Mansfield. 285—2

ON DEMANDE immédiatement 150 bons journaliers pour la Compagnie du Pacifique Canadien, pour North Bay, Chapleau ; pas de contracteurs. Bel ouvrage pour de bons hommes ; pour partir mardi soir ; passage gratuit pour aller et retour. S'adresser à Jos. Guertin, Osborne House, porte voisine de la gare Windsor. 285—1

ON DEMANDE une servante générale pour deux personnes, 119 Laval. 285—4

ON DEMANDE une bonne fille générale recommandée, 285 St Denis. 285—2

ON DEMANDE une servante générale bien recommandée ; devra comprendre l'anglais. Se présenter au No 269 rue St Denis. 285—1

ON DEMANDE une servante générale. Se présenter au No 2234 rue Ste-Catherine. 285—1

ON DEMANDE un trieur de première classe sur chaussures en Dongola, veau et Cordovan. Une position de première classe est offerte à un homme compétent, soit à la job ou à salaire. Adresse : B.P. 685, Québec. 285—3

ON DEMANDE un cocher qui connaît bien sa besogne ; on voudrait connaître son âge et la dernière place chez qui il a été employé. Il faut qu'il soit muni de bonnes recommandations. S'adresser par lettre au bureau de poste. Boîte 1776. 285—6

ON DEMANDE une couturière. 1632 Notre-Dame. 285—3

ON DEANDME, agents bien mis, messieurs et demoiselles pouvant faire de $5 à $10 par jour. Gagné et Lemire, photo., 538 rue Lagauchetière. 285—2

ON DEMANDE une servante au No 109 rue St Christophe. 285—jno

ON DEMANDE une servante générale pour deux personnes, 479 St Antoine. 285—1

ON DEMANDE un garçon de 15 à 16 ans pour se rendre généralement utile. S'adresser au No 71 rue Sanguinet. 285—1

ON DEMANDE des apprenties modistes, No 86 rue Montcalm. 285—2

ON DEMANDE une artiste femme pouvant chanter et acter en français : ainsi qu'un musicien (violon), pour voyager dans la Province. Ecrire L. P. C. bureau de LA PRESSE. 285—1

ON DEMANDE une servante générale, sans faire la cuisine, 58 Berri. 285—2

ON DEMANDE une bonne servante, avec ou sans lavage. Famille de 3 personnes. 713 Sherbrooke. 285—2

ON DEMANDE un bon barbier. No 85 rue Ste Emelie, St Henri. 285—2

ON DEMANDE une servante, 133 Visitation. 285—3

ON DEMANDE 2 servantes. 1174 Notre-Dame. Bons gages. 285—2

ON DEMANDE une bonne d'enfant, No 252 St Antoine. 285—3

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine, petite famille, pas de lavage, au No 22 Ste Famille. 285—2

ON DEMANDE un garçon de 16 ans pour apprendre à finir les boutonnières. S'adresser 106A St Georges, entre 6 à 8 heures du soir. 285—2

ON DEMANDE un commis sobre et honnête pour l'épicerie, s'adresser à G. Latreille, coin Mignonne et des Allemands. 285—2

ON DEMANDE une fille de chambre et une bonne fille pour faire la cuisine ordinaire, le lavage et le repassage, 20 rue St Marc. 285—3

ON DEMANDE de bons menuisiers charpentiers. S'adresser au No 248 rue Cadieux. 285—1